

L'Ordre du mérite militaire



Registre de l'anniversaire d'or
1972-2022

CONTACTEZ-NOUS

Pour obtenir de l'information au sujet de l'Ordre du mérite militaire, veuillez communiquer avec la Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance (DDHR) :

Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

<https://www.canada.ca/fr/services/defense/fac/distinctions-honorifiques-recompenses.html>

1-877-741-8332

Pour obtenir de l'information au sujet du Régime canadien de distinctions honorifiques, pour faire remplacer un insigne de l'Ordre du mérite militaire perdu, volé, détruit ou endommagé, pour obtenir des insignes de revers supplémentaires ou pour signaler le décès d'un membre de l'Ordre, veuillez communiquer avec la Chancellerie des distinctions honorifiques à Rideau Hall :

La Chancellerie des distinctions honorifiques
Rideau Hall
1, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0A1

www.gg.ca

1-800-465-6890

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2022

A-DH-300-000/JD-011

N° de cat. D2-369/2022E

ISBN 978-0-660-43357-8



Canada

L'Ordre du mérite militaire



Registre de l'anniversaire d'or
1972-2022



Sa Majesté la reine Elizabeth II,
Reine du Canada, portant ses
insignes de Souveraine de
l'Ordre du Canada et de l'Ordre
du mérite militaire
Photo : Patrimoine canadien

Dédicace



**À tous les membres de l'Ordre du mérite militaire
qui ont consacré leur vie à la défense
de la Couronne et du pays.**

L'Ordre du mérite militaire

Introduction	1
Analyse statistique	25
Insignes de l'ordre du mérite militaire	68
Dignitaires de l'Ordre du mérite militaire	72
Constitution de l'Ordre du mérite militaire, 2015	76
Glossaire des initiales honorifiques	86
Renseignements généraux	90
Origine des photographies	91
Autres documents de référence pertinents	91
Remerciements	92
Section centrale :	Registre de l'Ordre du mérite militaire, 1972-2022

Introduction



Le Registre de l'Ordre du mérite militaire est publié à l'occasion du 50^e anniversaire de l'institution de l'Ordre et suit la publication du livre *L'Ordre du mérite militaire*, de Christopher McCreery, soulignant le 40^e anniversaire de l'Ordre en 2012, et le *Registre* publié en 2017 à l'occasion du 45^e anniversaire. La présente publication vise à souligner certains changements qui sont survenus relativement à l'Ordre au cours des cinq dernières années et, ce qui est plus important, à mettre à jour la liste des dignitaires et le registre des membres de l'Ordre afin d'y inclure toutes les admissions et promotions depuis son institution jusqu'à son 50^e anniversaire le 1^{er} juillet 2022.

L'Ordre du mérite militaire a été institué par la reine Elizabeth II le 1^{er} juillet 1972 afin de reconnaître le mérite particulier et les services exceptionnels des membres des Forces armées canadiennes (FAC) de Sa Majesté, autant de la Force régulière que de la Réserve.



Le gouverneur général et le chef d'état-major de la Défense avec les cinq premiers Commandeurs de l'Ordre du mérite militaire lors de la première investiture de l'Ordre tenue à Rideau Hall le 21 février 1973

De gauche à droite : le lieutenant-général Gilles Antoine Turcot, CMM, CD, le lieutenant-général Michael Reginald Dare, CMM, DSO, CD, le contre-amiral John Alexander Charles, CMM, CD, Son Excellence le très honorable Daniel Roland Michener, CP, CC, CMM, CD, gouverneur général et Chancelier de l'Ordre, le général Jacques Alfred Dextraze, CC, CMM, CBE, DSO, CD, chef d'état-major de la Défense et Commandeur principal de l'Ordre, le major-général Norman Lawrence Magnusson, CMM, DFC, CD et le major-général William Arnold Howard, CMM, CD. Le général Dextraze avait été investi en qualité de Commandeur d'office et de Commandeur principal de l'Ordre par le gouverneur général à Rideau Hall le 21 janvier 1973

Photo : Fonds McCreery

Sa Majesté la reine est Souveraine de l'Ordre, le gouverneur général en est le Chancelier, alors que le chef d'état-major de la Défense en est le Commandeur principal.

L'Ordre du mérite militaire comporte trois grades : Membre, Officier et Commandeur, ce dernier étant le plus élevé. Le nombre d'admissions et promotions faites annuellement représente l'équivalent de 0,1 % de l'effectif total des FAC de l'année précédente. De ce nombre, 5 % sont faits Commandeurs, 20 % sont faits Officiers et 75 % sont faits Membres. Au cours des récentes années, cela s'est traduit par environ 110 admissions et promotions. Depuis l'institution de l'Ordre, le nombre des admissions et promotions s'élève à 5 285.



Le 26 juillet 2021 soulignait l'installation de Son Excellence la très honorable Mary May Simon, CC, CMM, COM, OQ en tant que 30^e gouverneure générale et commandante en chef du Canada. De ce fait même, elle devenait Chancelière de l'Ordre du mérite militaire selon la Constitution de l'Ordre. La photo montre Son Excellence touchant la chaîne de fonction de Chancelier de l'Ordre du mérite militaire afin de l'accepter symboliquement

Photo : Adam Scotti (CPM)



La couverture du registre officiel de l'Ordre du mérite militaire

Photo : Sgt Johanie Maheu



La première page du registre officiel de l'Ordre du mérite militaire montrant les premiers Commandeurs, dont le très honorable Daniel Roland Michener, CP, CC, CMM, OOnt, CD, CR

Photo : Sgt Johanie Maheu



Une page du registre officiel de l'Ordre du mérite militaire montrant la calligraphie, la signature de chaque membre et les insignes des trois grades de l'Ordre

Photo : Sgt Johanie Maheu



Le lieutenant-colonel Joseph Jean Marc Delisle, OMM, CD, ajoute sa signature au registre de l'Ordre du mérite militaire suivant la présentation de son insigne d'Officier de l'Ordre du mérite militaire à l'occasion d'une cérémonie à Rideau Hall, le 6 mars 2016
Photo : Sgt Johanie Maheu

Les **Commandeurs** de l'Ordre sont nommés pour services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant de grandes responsabilités. L'interprétation donnée à cette condition est que seuls les officiers généraux peuvent être nommés Commandeurs de l'Ordre.



Le lieutenant-général Christine Theresa Whitecross, CMM, MSM, CD, reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains de Son Excellence le très honorable David Lloyd Johnston, CC, CMM, COM, CD, gouverneur général et commandant-en-chef du Canada, Rideau Hall, le 14 juin 2016

Photo : Cplc Vincent Carbonneau



Les **Officiers** de l'Ordre sont nommés pour services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités. L'interprétation donnée à cette condition est que, généralement, seuls les officiers portant le grade de capitaine de corvette/major jusqu'à celui de capitaine de vaisseau/colonel peuvent être nommés Officiers de l'Ordre.



Le capitaine de vaisseau Raymond Kao, OMM, CD, reçoit son insigne d'Officier de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 8 novembre 2013
Photo : Sgt Ronald Duchesne



Les **Membres** de l'Ordre sont nommés pour services exceptionnels ou pour rendement exceptionnel dans l'exercice de leurs fonctions. Selon l'interprétation donnée à cette condition, les militaires du rang (MR) et officiers commissionnés jusqu'au grade de lieutenant de vaisseau/capitaine peuvent être nommés Membres de l'Ordre.



Le sergent Rachel Girard, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 8 juin 2015
Photo : Sgt Ronald Duchesne



En 2020, le Conseil consultatif de l'Ordre a ordonné que l'interprétation du grade au moment de la nomination qui existait de 1972 à 2007 soit rétablie, comme détaillé dans les pages précédentes. Par conséquent, les officiers ayant le grade de commodore/brigadier-général ne peuvent plus être nommés au niveau d'Officier mais seront considérés par le Conseil pour le niveau de Commandeur parmi tous les officiers généraux, et les officiers ayant le grade de capitaine de corvette/major ne peuvent plus être nommés au niveau de Membre mais seulement au niveau d'Officier. Cette décision revient sur la flexibilité introduite en 2007, qui n'a pas eu l'effet escompté et a eu un certain nombre de conséquences négatives involontaires. Toutefois, comme cela a été possible depuis la création de l'Ordre, il reste possible, généralement par le biais d'une promotion dans l'Ordre, pour les officiers subalternes et les militaires du rang d'être nommés Officiers de l'Ordre, à condition que des réalisations exceptionnelles à un niveau de responsabilité supérieur puissent être démontrées.

Un membre de l'Ordre peut être promu à un grade supérieur lorsque son service méritoire additionnel à un niveau de responsabilité plus élevé le justifie. Dans ces cas là, le membre promu retourne l'insigne du grade inférieur et porte uniquement l'insigne de taille normale et l'insigne miniature ainsi que l'insigne de revers correspondant au grade plus élevé auquel il a été admis. De plus, il peut seulement utiliser les initiales honorifiques qui correspondent à son nouveau grade. Il est autorisé cependant à porter les insignes de ruban de son grade actuel et du ou des grades antérieurs sur le ruban de l'Ordre. Depuis l'institution de l'Ordre, 120 promotions ont été faites, mais seulement une personne a été admise successivement aux trois grades de l'Ordre, à savoir le général Joseph Gérard Maurice Baril, OC, CMM, MSM, CD, qui était également le Commandeur principal de l'Ordre pendant qu'il occupait le poste de chef d'état-major de la Défense.



Deux insignes de ruban indiquant une promotion d'Officier à Commandeur
Photo : DDHR



Le général Joseph Gérard Maurice Baril, OC, CMM, MSM, CD
Photo : MDN

Les candidatures soumises par la chaîne de commandement sont examinées une fois par an par le Conseil consultatif de l'Ordre du mérite militaire, qui est présidé par le chef d'état major de la Défense et qui compte parmi ses membres le vice-chef d'état-major de la Défense, les commandants de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale canadienne, de même qu'un représentant du gouverneur général. Le président du Conseil consultatif soumet les recommandations de celui-ci au gouverneur général pour approbation finale au nom de la Reine.

Seule la candidature de membres actifs des FAC (les militaires admissibles sont les membres de la Force régulière, de la Première réserve, du Cadre des instructeurs de cadets (CIC) et des Rangers canadiens) à la date de la réunion du Conseil consultatif peut être examinée en vue de leur admission ou promotion au sein de l'Ordre en tant que Membre, Officier ou Commandeur.



Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg, CP, KG, KT, OM, GBE, AK, ONZ, QSO, GCL, CC, CMM, CD, ADC, reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains de Son Excellence le très honorable David Lloyd Johnston, CC, CMM, COM, CD, gouverneur général et commandant-en-chef du Canada, à Toronto, le 26 avril 2013

Photo : AP

Des membres de la famille royale canadienne peuvent être nommés en tant que Membres, Officiers ou Commandeurs extraordinaires de l'Ordre. La première nomination de ce type a été celle de Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg, qui a été nommé Commandeur extraordinaire de l'Ordre en 2013. En tant que consort de la Souveraine fondatrice de l'Ordre, il avait servi dans diverses fonctions honorifiques au sein des FAC depuis 1953 et a occupé le plus haut grade honorifique dans chacun des trois éléments. À l'occasion du 50^e anniversaire de l'Ordre, et pour reconnaître les longs et distingués services rendus par ce membre éminent de la famille royale aux FAC, Son Altesse Royale le Prince de Galles a été nommé Commandeur extraordinaire de l'Ordre le 12 avril 2022. Le Prince de Galles comptait 45 ans de service au sein des FAC, détenait neuf nominations honorifiques des FAC et trois grades honorifiques à l'époque. De plus, le gouverneur général, en tant que Chancelier de l'Ordre, est également un Commandeur extraordinaire de l'Ordre.



Son Altesse Royale le Prince de Galles, CP, KG, KT, GCB, OM, AK, QSO, GCL, CC, CMM, SOM, CD, ADC, touche son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire afin de l'accepter symboliquement alors qu'il reçoit les félicitations de Son Excellence la très honorable Mary May Simon, CC, CMM, COM, OQ, CD, gouverneure générale et commandante en chef du Canada, grand salon, Rideau Hall, Ottawa, le 18 mai 2022
Photo : Cplc Anis Assari



Son Altesse Royale le Prince de Galles porte son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire peu après son investiture alors qu'il dépose une couronne au Monument commémoratif de guerre du Canada, Ottawa, le 18 mai 2022
Photo : Cplc Anis Assari

Des membres des forces armées étrangères peuvent être faits membres honoraires de l'Ordre. La seule admission de ce genre à l'Ordre est survenue en 2004, lorsque le général Richard Myers, CMM, CSM, de l'Aviation américaine, est devenu Commandeur honoraire de l'Ordre.



Le général Raymond Roland Joseph Henault, CMM, CSM, CD, chef d'état-major de la Défense, présente l'insigne de Commandeur au général Richard B. Myers de l'Aviation américaine, le 1^{er} février 2005 à Washington. Le général Myers fut le premier et demeure le seul membre honoraire de l'Ordre; il avait reçu la Croix du service méritoire (Division militaire) en 2000

Photo : MDN

Les cérémonies d'investiture ont généralement lieu deux ou trois fois par an à Rideau Hall, et à l'occasion à la Citadelle de Québec, où le gouverneur général présente aux militaires nommés ou promus l'insigne de leur grade dans l'Ordre.

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 et les restrictions sur les rassemblements qui en découlent ont rendu impossible la tenue de cérémonies de remise de distinctions honorifiques en personne. Étant donné l'importance d'une reconnaissance opportune pour le moral et l'esprit de corps dans le contexte militaire, et afin de répondre à la liste croissante de récipiendaires méritants qui attendaient la présentation de leur insigne à mesure que la situation persistait, la gouverneure générale a exceptionnellement délégué au chef d'état-major de la Défense le pouvoir

de présenter certaines distinctions honorifiques, y compris l'insigne aux membres de l'Ordre. Dans ces circonstances uniques, les présentations ont été faites virtuellement avec des groupes de récipiendaires, la première ayant eu lieu le 12 août 2021.



L'adjudant-maître Derek Wayne Holmstead, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire de Son Excellence la très honorable Mary May Simon, CC, CMM, COM, OQ, CD, gouverneure générale et commandante-en-chef du Canada lors d'une cérémonie virtuelle, le 1^{er} novembre 2021
Photo : Sgt Mathieu St-Amour



Vues d'ensemble de la salle de bal à Rideau Hall pour une cérémonie d'investiture de l'Ordre

Photo : Sgt Ronald Duchesne et Cplc Vincent Carbonneau



Outre le fait d'être autorisés à porter les insignes appropriés et à utiliser les initiales honorifiques correspondant à leur grade dans l'Ordre, les membres de l'Ordre jouissent de privilèges héraldiques. En effet, tout Canadien nommé à l'Ordre peut soumettre une demande au héraut d'armes du Canada en vue de l'octroi d'armoiries personnelles en vertu de la prérogative royale. Tous les membres de l'Ordre peuvent inclure l'anneau portant la devise de l'Ordre autour de leur écu et y suspendre leur insigne. De plus, les Commandeurs de l'Ordre peuvent inclure des supports à leurs armoiries.



Les armoiries concédées en 2017 au général Alfred John Gardyne Drummond de Chastelain, CC, CMM, CD, CH (retraité). Les armoiries comprennent des supports auxquels il a droit en tant que Compagnon de l'Ordre du Canada et Commandeur de l'Ordre du mérite militaire. L'anneau de la devise de l'Ordre du Canada, sa distinction supérieure, entoure l'écu et l'insigne de Compagnon de l'Ordre du Canada ainsi que ceux de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire et de Membre de l'Ordre des Compagnons d'Honneur figurent sous l'écu

Photo : L'Autorité héraldique du Canada



Les armoiries concédées en 2017 au premier maître de 1^{re} classe Thomas Alfred Curley, MMM, CD. L'anneau de la devise de l'Ordre entoure l'écu et l'insigne de Membre de l'Ordre ainsi que les médailles du jubilé d'or et de diamant de la Reine figurent sous l'écu

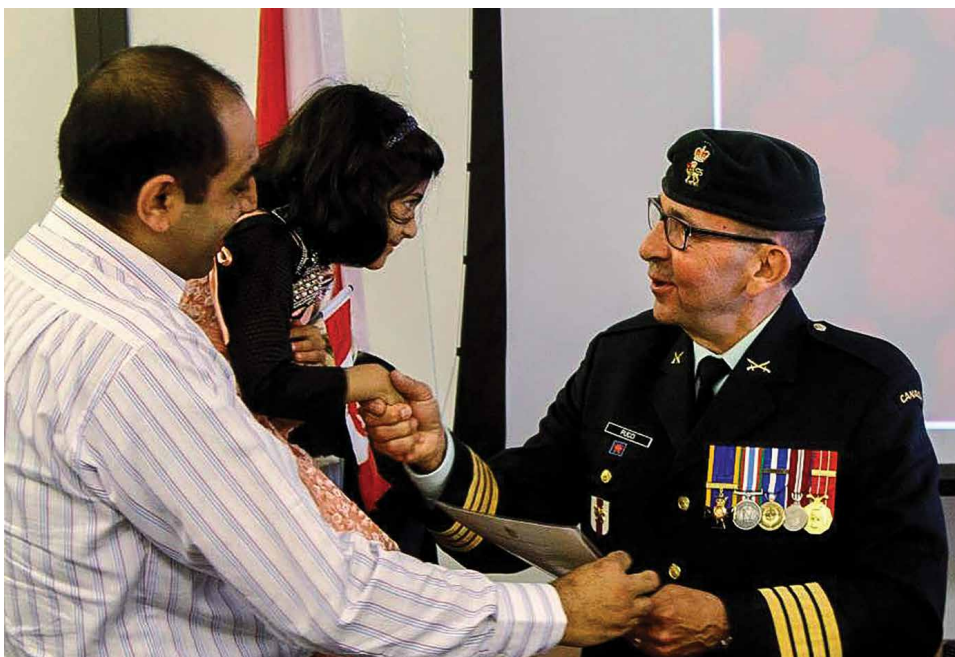
Photo : L'Autorité héraldique du Canada



Les armoiries concédées en 2022 au major George Charles Garrard, MMM, CD (*retraité*). L'anneau de la devise de l'Ordre entoure l'écu et l'insigne de Membre de l'Ordre ainsi que l'Étoile de campagne générale – ASIE DU SUD-OUEST avec une barrette de rotation et la Décoration des Forces canadiennes avec deux agrafes figurent sous l'écu

Photo : L'Autorité héraldique du Canada

En 2011, les membres de l'Ordre ayant le grade de capitaine de vaisseau/colonel et plus ont été autorisés à agir en tant que présidents bénévoles pour la prestation de serment des nouveaux citoyens canadiens. La limite de grade a ensuite été réduite à capitaine de frégate/lieutenant-colonel. En 2019, cette limite a été élargie pour inclure les membres de l'Ordre qui détiennent, ou détenaient au moment de leur retraite, le grade substantif de premier maître de 1^{re} classe/adjudant-chef ou sont/étaient des officiers commissionnés. Enfin, en 2020, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a supprimé toutes les restrictions relatives au grade, de sorte que les membres de l'Ordre, quel que soit leur grade, peuvent s'identifier pour agir en tant que président d'assemblée bénévole. Lorsque les membres de l'Ordre sont nouvellement nommés, ils reçoivent une lettre du Registraire de la citoyenneté canadienne contenant des détails sur le programme. Lorsque l'IRCC les invite à présider des cérémonies de citoyenneté, les membres de l'Ordre qui sont des membres actifs des FAC doivent demander et obtenir l'approbation de la chaîne de commandement, au minimum au niveau de la base, de l'escadre ou de la formation avant d'accepter l'invitation.



Le colonel Richard Francis Pucci, OMM, CD, chef d'état-major au Groupe des Services de santé des Forces canadiennes, préside une cérémonie de citoyenneté
Photo : Domaine Public

Tous les privilèges susmentionnés peuvent être exercés dès que la personne est informée officiellement de son admission ou de sa promotion, sauf qu'elle ne pourra pas porter l'insigne de taille normale avant de le recevoir durant la cérémonie d'investiture officielle.

Les membres de l'Ordre font partie d'une société de mérite sélective en reconnaissance de leurs longs services militaires distingués envers la Couronne et le pays. En leur qualité de membres d'une telle société, ils peuvent remettre leur démission ou en être exclus s'ils omettent de respecter le principe de l'honneur.

Une démission se fait par une demande écrite d'un membre au Secrétaire général de l'Ordre et prend effet lorsque le gouverneur général signe une ordonnance acceptant la démission. Il y a eu cinq démissions de l'Ordre jusqu'à présent, la première datant des tout premiers jours de l'Ordre où un membre nouvellement nommé a refusé l'honneur par humilité et a dû démissionner étant donné que sa nomination avait déjà été approuvée. Les quatre autres sont plus récentes et il est fort probable, à la lumière des motifs, que les nominations auraient été révoquées si les membres n'avaient pas démissionné volontairement.

Démissions de l'Ordre				
Nom	Niveau	Date effective de la nomination	Date effective de la démission	Raison
Adjudant-maître Isabel Joan Burridge	MMM	13 décembre 1973	août 1974	Humilité
Lieutenant-colonel J.-R. Roger Guilbault	OMM	6 septembre 1995	11 mars 2002	A avoué et a été reconnu coupable de comportement inapproprié envers des cadets
Adjudant-maître William Edward Lang (<i>retraité</i>)	MMM	23 octobre 2015	22 novembre 2018	A avoué avoir porté des insignes sans autorisation légitime
Adjudant-maître Rock Lanteigne (<i>retraité</i>)	MMM	7 décembre 1994	11 février 2022	A avoué avoir porté des distinctions honorifiques sans autorisation légitime
Général Jonathan Holbert Vance (<i>retraité</i>)	CMM	26 septembre 2013, précédemment OMM depuis le 28 novembre 2008	20 avril 2022	A plaidé coupable à un chef d'accusation d'obstruction à la justice

La révocation est la seule forme de sanction dans l'Ordre. Elle est imposée lorsqu'un membre jette le discrédit sur l'Ordre. Comme les admissions, les révocations sont examinées par le Conseil consultatif et son président, le chef d'état-major de la Défense, transmet la recommandation du Conseil au gouverneur général. Dans ses délibérations, le Conseil tiendra compte de toute représentation fournie par le membre ainsi que de tous les faits pertinents liés à l'affaire. La révocation prend effet lorsque le gouverneur général signe l'ordonnance. La décision est définitive car les distinctions honorifiques ne sont pas un droit mais un privilège accordé par la Couronne à ceux qui sont honorables. Il y a eu trois révocations dans l'histoire de l'Ordre, toutes liées, au moins en partie, au port illégal de distinctions honorifiques et d'insignes, ce qui est non seulement une insulte à notre Souveraine et à l'Ordre, mais va à l'encontre de l'éthique fondamentale des FAC.

Sinon, l'adhésion à l'Ordre dure toute la vie. Les insignes ne doivent pas être retournés au moment du décès du membre et peuvent être conservés par les proches comme patrimoine familial ou on peut en faire don à un musée reconnu.

Révocation de l'Ordre				
Nom	Niveau	Date effective de la nomination	Date effective de la révocation	Raison
Lieutenant-colonel Deborah Lynn Miller	OMM	2 octobre 2007	22 décembre 2014	A plaidé coupable à six chefs d'accusation dans deux cours martiales concernant la falsification de documents et le port de médailles et d'insignes sans autorisation légitime
Adjudant-maître (réduit au grade d'adjudant) Richard Fancy	MMM	10 octobre 2014	3 mars 2017	À plaidé coupable à trois chefs d'accusation liés au port de médailles et d'insignes sans autorisation légitime
Captaine Jean-Charles Perreault (<i>retraité</i>)	MMM	7 décembre 1994	3 février 2021	Port de médailles et d'insignes sans autorisation légitime

En 2017, la Société nationale d'entraide de la Médaille Militaire (SNEMM) de France, afin de témoigner sa reconnaissance à la contribution militaire du Canada en France pendant les deux guerres mondiales et d'établir un lien entre deux des plus hautes distinctions militaires respectives de nos nations, a généreusement proposé d'offrir les avantages ouverts à ses membres aux membres de l'Ordre du mérite militaire. La Médaille Militaire a été créée par Louis-Napoléon Bonaparte, prince président et futur Napoléon III, en 1852 et est la deuxième plus haute distinction française. La SNEMM est une association de ses récipiendaires.



La Médaille Militaire, créée en 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte, prince-président et futur Napoléon III, est la deuxième plus haute distinction en France
Photo : DDHR



Logo de la Société nationale d'entraide de la Médaille Militaire
Photo : DDHR

L'arrangement entre la SNEMM et l'Ordre a été formalisé par la signature d'une Convention signée par le lieutenant-général Charles Adrien Lamarre, CMM, CSM, CD, alors commandant du Commandement du personnel militaire, et M. Jean-Pierre Martin, alors président général de la SNEMM, au Quartier général de la Défense nationale (Carling) le 10 mai 2018. A cette occasion, la SNEMM a remis à l'Ordre un de ses drapeaux anciens accompagné d'une plaque de verre gravée. La signification historique du drapeau a été renforcée par le fait que le président de la SNEMM, peu avant de venir au Canada, s'était rendu à Vimy et avait déposé le drapeau sur l'autel du sacrifice du Mémorial national du Canada. Afin de répondre à ce geste symbolique généreux, l'Ordre, qui n'a pas de société affiliée et qui n'avait pas de drapeau similaire, a commandé un drapeau distinctif portant le sceau de l'Ordre dans les couleurs de son ruban, le bleu et l'or. Le drapeau est monté sur une hampe d'érable avec un embout en forme de feuille d'érable en padouk sculpté, création de l'adjudant Francis Bérubé. Une copie du drapeau de l'Ordre a été créée par la suite et est maintenant exposée en permanence, avec le drapeau et la plaque de la SNEMM française, dans des vitrines spécialement conçues à cet effet, qui furent éventuellement transférées dans le Hall d'honneur du bâtiment 5 du Quartier général de la Défense nationale (Carling). L'Ordre a également présenté à la SNEMM l'une des assiettes fabriquées par Spode en édition limitée pour marquer le 40^e anniversaire de l'Ordre en 2012. L'assiette numéro 166 sur 250 a été présentée pour représenter le nombre d'années d'existence de la Médaille militaire depuis sa création en 1852.



Signature de la Convention entre l'Ordre du mérite militaire et la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire, Ottawa, Ontario, le 10 mai 2018
Photo : MDN



Lieutenant-général Charles Adrien Lamarre, CMM, CSM, CD, commandant du Commandement du personnel militaire, présentant une assiette de l'Ordre du mérite militaire à M. Jean-Pierre Martin, président général de la SNEMM, Ottawa, Ontario, le 10 mai 2018
Photo : MDN



Présentation du drapeau de l'Ordre du mérite militaire, commandé spécialement pour cette occasion, Ottawa, Ontario, le 10 mai 2018
Photo : MDN



Drapeau de l'Ordre du mérite militaire
Photo : DDHR



Les drapeaux exposés en permanence dans des vitrines spécialement conçues à cet effet dans le Hall d'honneur du bâtiment 5 du Quartier général de la Défense nationale (Carling)
Photo : DDHR

Après une interruption due à la pandémie mondiale, et à l'occasion du 170^e anniversaire de la Médaille militaire et du 50^e anniversaire de l'Ordre du mérite militaire, l'accord a été rafraîchi et a reçu un nouveau souffle par la signature d'une nouvelle Déclaration d'intention de collaboration. Cette nouvelle Déclaration a été signée dans le Hall d'honneur du Quartier général de la Défense nationale (Carling) le 28 avril 2022 par le lieutenant-général Frances Jennifer Allen, CMM, CD, Vice-chef d'état-major de la Défense et M. Christophe Raisonnier, administrateur national désigné par le président général de la SNEMM, M. José Miguel Réal.

La nouvelle Déclaration, comme la Convention originale, comprend des clauses relatives à la coopération entre les deux pays ainsi que des clauses spécifiques relatives à des avantages pour les membres individuels de l'Ordre du mérite militaire tels que la possibilité de devenir membre de la 1846^e Section de la Médaille militaire au Canada en tant que membres associés et ainsi d'adhérer à la SNEMM et d'accéder à tous les avantages ouverts aux membres



La nouvelle Déclaration signée dans le Hall d'honneur du Quartier général de la Défense nationale (Carling), le 28 avril 2022
Photo : MDN

de la SNEMM. Les détails de la Convention et des avantages accordés aux membres de l'Ordre peuvent être trouvés sur le site web de la DDHR qui figure dans la section "Contactez-nous" sur la couverture intérieure de cette publication.

En témoignage de la gratitude des Forces armées canadiennes pour cette offre généreuse, l'un des partenaires du Programme d'appréciation des Forces canadiennes, Choice Hotels®, a proposé d'accorder aux membres de la SNEMM le même tarif spécial que celui qu'il offre aux membres actifs et retraités des Forces armées canadiennes.

Outre le lancement des livres susmentionnés, un certain nombre d'autres initiatives ont été prises pour marquer les 40^e et 45^e anniversaires de la fondation de l'Ordre, la plupart ayant été décrites en détail dans le *Registre* de 2017. Deux des projets les plus importants ont été la création d'un monument à la création de l'Ordre, sous la forme d'un buste de Sa Majesté la Reine en tant que Souveraine fondatrice de l'Ordre, qui a été relocalisé dans le Hall d'honneur du bâtiment 5 du Quartier général de la Défense nationale (Carling), et le lancement d'une nouvelle gamme d'articles promotionnels qui a servi à améliorer la visibilité de l'Ordre et à accroître le sentiment de camaraderie parmi ses membres, surtout après la retraite. Les articles, qui comprennent entre autres une cravate, une écharpe, des boutons de manchette et des verres de l'Ordre, peuvent être achetés auprès du fournisseur officiel, Guthrie Woods Products Ltd. (<https://guthriewoods.com/product-category/order-of-military-merit/>)

et une partie des recettes est versée à des organismes de bienfaisance militaires. 2017 a également vu le lancement d'une pièce de 20 \$ en argent pur par la Monnaie royale canadienne pour marquer le 45^e anniversaire de l'Ordre. Depuis lors, l'accord avec la SNEMM avec le nouveau drapeau de l'Ordre qui en résulte, la création de papier à l'en-tête de l'Ordre pour les dignitaires de l'Ordre ainsi que la présente publication marquant le 50^e anniversaire de l'Ordre aident à bâtir les traditions et les symboles de cette institution déjà vénérable.



Pièce en argent pur de l'Ordre du mérite militaire frappée par la Monnaie royale canadienne en 2017 pour marquer le 45^e anniversaire de l'Ordre
Photo : DDHR



Une cravate de l'Ordre, l'un des articles promotionnels créés en 2012
Photo : Guthrie Woods Products Limited



L'œuvre sculpturale à son emplacement permanent au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa (Carling)
Photo : DDHR

*La devise de l'Ordre est **OFFICIUM ANTE COMMODUM**, ce qui signifie « le service avant soi ».*

*Analyse
statistique*



L'ensemble des admissions à l'Ordre de mérite militaire et des promotions au sein de l'Ordre, de son institution le 1^{er} juillet 1972 à son 50^e anniversaire le 1^{er} juillet 2022, ont été soumises à une analyse, dont les résultats sont décrits ci-dessous, par sujet. Un grand nombre de ces sujets ont également fait l'objet d'un exposé assez approfondi dans le chapitre 3 de la publication originale *L'Ordre du mérite militaire* de 2012.

Ces constatations ne sont pas répétées ici de façon détaillée, mais le présent document fait toutefois le point sur les tendances récentes. Il convient de noter que des différences seront constatées dans certaines statistiques par rapport aux publications précédentes. Il s'agit des résultats des changements et des ajustements effectués pour refléter le retrait des membres qui ont démissionné ou dont la nomination a été révoquée, ainsi que des recherches supplémentaires menées depuis.



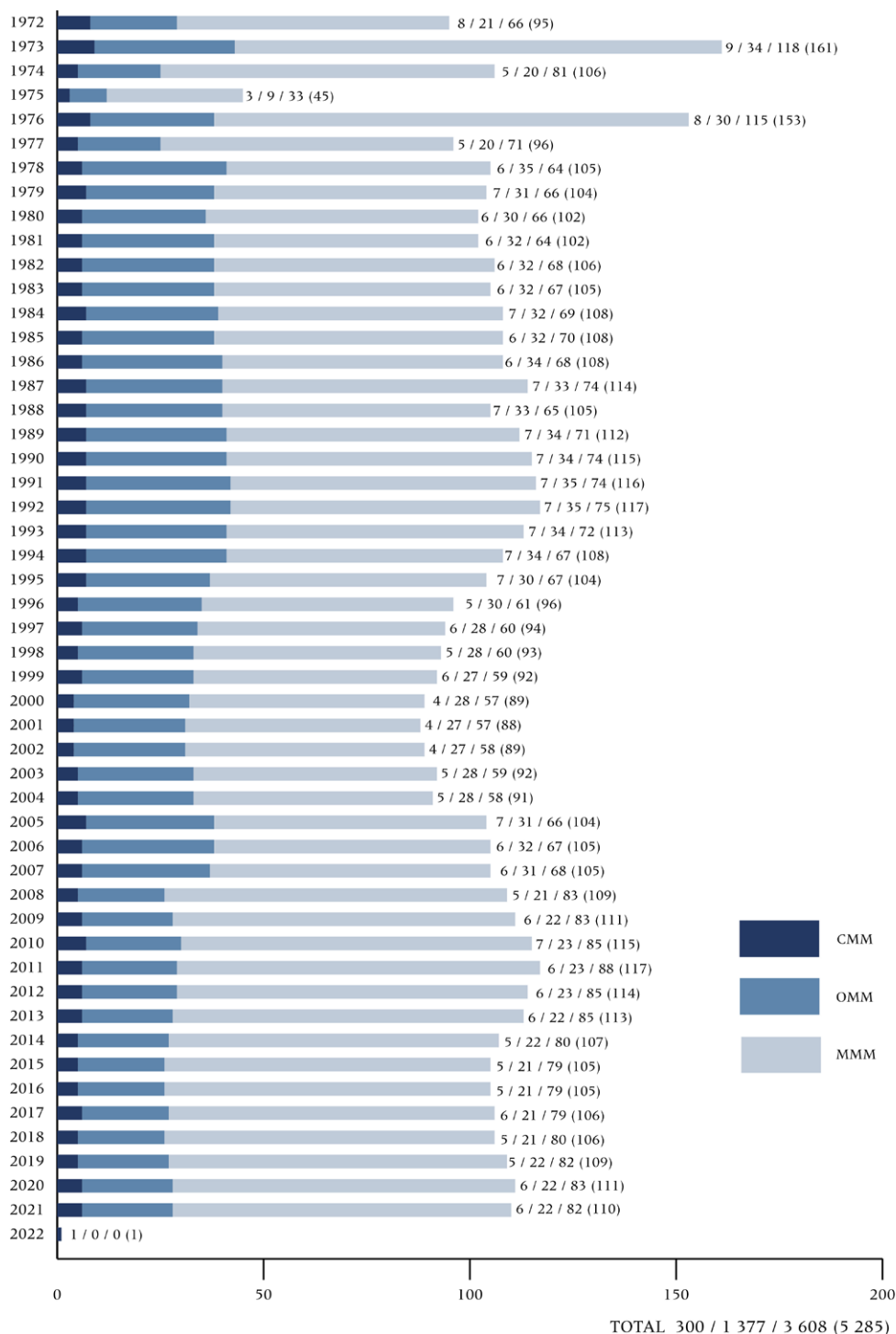
Le brigadier-général John James Grant, CMM, CD, reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains de Son Excellence la très honorable Jeanne Mathilde Sauvé, CP, CC, CMM, CD, gouverneure générale et commandante-en-chef du Canada, Rideau Hall, le 21 septembre 1988

Photo : Fonds McCreery

Nombre des admissions et promotions

Le nombre annuel des admissions (comprenant les promotions) est dicté par la Constitution de l'Ordre et est limité à 0,1 % des effectifs totaux des FAC de l'année précédente. Cela signifie que le nombre des admissions a varié chaque année en fonction de la taille des FAC au cours des 50 dernières années, comme le montre le graphique plus loin. Au début, seuls les effectifs de la Force régulière et de la Première réserve étaient pris en considération, mais, depuis 2005, les effectifs du CIC et des Rangers canadiens y sont également inclus, ce qui a eu pour effet d'augmenter de 13 le nombre des admissions annuelles. À l'intérieur de la limite, 5 % des candidats sont faits Commandeur (CMM), 20 %, Officier (OMM), et 75 %, Membre (MMM), bien qu'entre 1977 et 2007, les proportions étaient de 6 %, 30 % et 64 %, respectivement.

Nombre annuel de nominations



Le nombre total des admissions (incluant les promotions) depuis la création de l'Ordre s'élevé à 5 285, soit 300 Commandeurs, 1 377 Officiers et 3 608 Membres. Ces chiffres et les statistiques qui suivent n'incluent pas cinq personnes admises qui subséquentment ont démissionné de l'Ordre et trois autres nominations qui ont été révoquées comme indiqué dans l'introduction.

Outre le gouverneur général actuel et les anciens gouverneurs généraux qui sont devenus membres de la catégorie extraordinaire de l'Ordre après sa création en 2013, seulement deux admissions extraordinaires ont été effectuées, soit celle de Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg en 2013 et Son Altesse Royale le Prince de Galles en 2022. De même, une seule nomination honoraire a été faite, celle du général R. Myers, de l'Aviation américaine, qui a été nommé CMM en 2004. Ces trois dernières nominations sont décrites de façon plus détaillée dans l'introduction.

Il y a eu 120 promotions au sein de l'Ordre depuis 1972, 19 de MMM à OMM, et 101 d'OMM à CMM. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, seulement une personne a détenu successivement tous les grades de l'Ordre, soit le général J.G.M. Baril.

Il est intéressant aussi de constater que, durant son histoire s'étendant sur 50 ans, il y a eu de nombreuses multiples admissions parmi des couples, frères et sœurs et parents et enfants suivant une carrière militaire. Alors qu'on ne dispose pas de données statistiques précises sur ces cas, il en existe de nombreux exemples. En voici quelques-uns : le sergent S.R. Bajema, MMM, CD, a été admis en 1999, tandis que son épouse, l'adjudant B.J. Bajema, MMM, CD, a été nommée en 2011. Le lieutenant-colonel D.S.C. Mackay, OMM, CD, s'est joint à l'Ordre en 2001, tandis que son épouse, le lieutenant-colonel (major à l'époque) F.L. Chilton-Mackay, OMM, MSM, CD, y a été nommée en 2006. Le brigadier-général H. Jaeger, OMM, MSM, CD, a été nommée en 2005 lorsqu'elle était colonel et a été rejointe dans l'Ordre en 2009 par son mari, le brigadier-général C.C. Thurrott, OMM, MSM, CD, qui à l'époque était également colonel. L'adjudant-maître M. Davis, MMM, CD, est devenue membre en 2014, tandis que l'adjudant-chef M.A. Davis, MMM, CD, s'est joint à son épouse au sein de l'Ordre en 2016. Le contre-amiral G.R. Maddison, CMM, CSM, CD, qui a été promu d'OMM à CMM en 1997, a été suivi de son plus jeune frère, le contre-amiral P.A. Maddison, CMM, MSM, CD, qui a également été promu d'OMM à CMM en 2010. Deux autres officiers de marine qui étaient frères sont le contre-amiral N.S. Greenwood, CMM, CD, qui a été promu d'OMM à CMM en 2010, et le capitaine de vaisseau R. Greenwood, OMM, CD, qui a été admis en 2005. Le major-général J.M.S Boivin, CMM, CSM, MSM, CD, fut initialement nommé OMM comme lieutenant-colonel en 2014, plus tard promu CMM en 2021, alors que son frère, le brigadier-général J.R.S Boivin, OMM, CSM, CD, fut nommé en 2018. Les deux ont aussi la Croix du service méritoire alors que le premier s'est aussi vu décerné

la Médaille du service méritoire avec une barrette, une combinaison de distinctions unique. L'ancien chef d'état-major de la Défense et Commandeur principal de l'Ordre, le général J.H. Vance, CSM, CD, a été fait CMM en tant que lieutenant-général. Il avait été précédé dans cet honneur par son père, le lieutenant-général J.E. Vance, CMM, CD, en 1983, mais a ensuite démissionné de l'Ordre en 2022 après avoir plaidé coupable à une accusation d'obstruction à la justice. Le colonel J.A.R. Gardam, OC, OMM, MSM, CD, a été nommé en 1980, tandis que son fils, le contre-amiral D.C. Gardam, CMM, CD, a suivi dans ses traces, d'abord en étant admis en tant qu'OMM en 2006 et puis en étant promu à CMM en 2013. D'autres combinaisons père-fils incluent l'adjudant-chef M.A. Macaulay, MMM, CD, qui a été fait Membre en 1973, et dont le fils, le colonel D.A. Macaulay, OMM, CD, a été fait Officier en 2015, et l'adjudant-maître T.A.A. Daigle, MMM, CD, qui est devenu membre en 1992, tandis que son fils, l'adjudant S.A. Daigle, MMM, CD, a reçu le même honneur en 2015. En 1999 a eu lieu la première occasion connue où des conjoints ont été nommés et investis simultanément, le capitaine de vaisseau D.W. Robertson et le capitaine de vaisseau C.W. Preece, le premier sera plus tard promu CMM en tant que vice-amiral en 2006. En 2015, deux couples ont été admis à l'Ordre : Le capitaine de vaisseau M.B. Mulkins, OMM, CD, et le capitaine de vaisseau J.B. Zwick, OMM, CD, qui tous deux ont été promus subséquemment au grade de commodore, et l'adjudant T.L.S. Graham, MMM, CD, et l'adjudant-maître D.J.-P.L. Pignatell, MMM, CD, promus plus tard à adjudant-maître et adjudant-chef, respectivement. En 2019, ils ont été suivis par le capitaine G.A. Smit, MMM, ÉC, MSM, CD et l'adjudant-



Le vice-amiral Gregory Ralph Maddison, CMM, CSM, CD
Photo : Mat I Gerry McGovern



Le contre-amiral Paul Andrew Maddison, CMM, MSM, CD
Photo : Sgt Serge Gouin

chef D.L. Smit, MMM, CD, mais malheureusement, l'adjutant-chef Smit est décédée à la suite d'un accident tragique avant d'avoir pu recevoir son insigne et le capitaine Smit a reçu son insigne et celui de sa défunte épouse lors d'une cérémonie privée présidée par le chef d'état-major de la Défense par intérim, le lieutenant-général W.D. Eyre, CMM, CSM, CD, le 5 juillet 2021. Le premier couple de Rangers canadiens a été le Ranger K.A. Andersen, MMM, CD, qui a été admise en 2019, suivi de son mari, le Ranger W. Barry, MMM, CD, l'année suivante. Ces quelques exemples montrent à quel point le service militaire et l'excellence caractérisent de nombreuses familles canadiennes et s'y perpétuent.



Le commodore Marta Beattie Mulkins, OMM, CD, et le commodore Jeffery Blair Zwick, OMM, CD, reçoivent leur insigne d'Officier des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 10 novembre 2016
Photo : Sgt Johanie Maheu



Représentation des groupes et des branches

Chaque année, l'allocation annuelle est répartie proportionnellement entre les cinq commandements chargés des mises en candidature en fonction de leur poids démographique : Vice-chef d'état-major de la Défense (qui propose les candidatures pour l'ensemble des commandements et groupes plus restreints), Marine royale canadienne, Armée canadienne, Aviation royale canadienne et Commandement du personnel militaire. Même si cette répartition n'est pas exacte puisque deux de ces commandements incluent du personnel des trois éléments, cette façon de procéder permet de s'assurer que le nombre des admissions reflète la proportion approximative des éléments, mais, aspect plus important, que les admissions sont réparties équitablement dans la population des FAC.

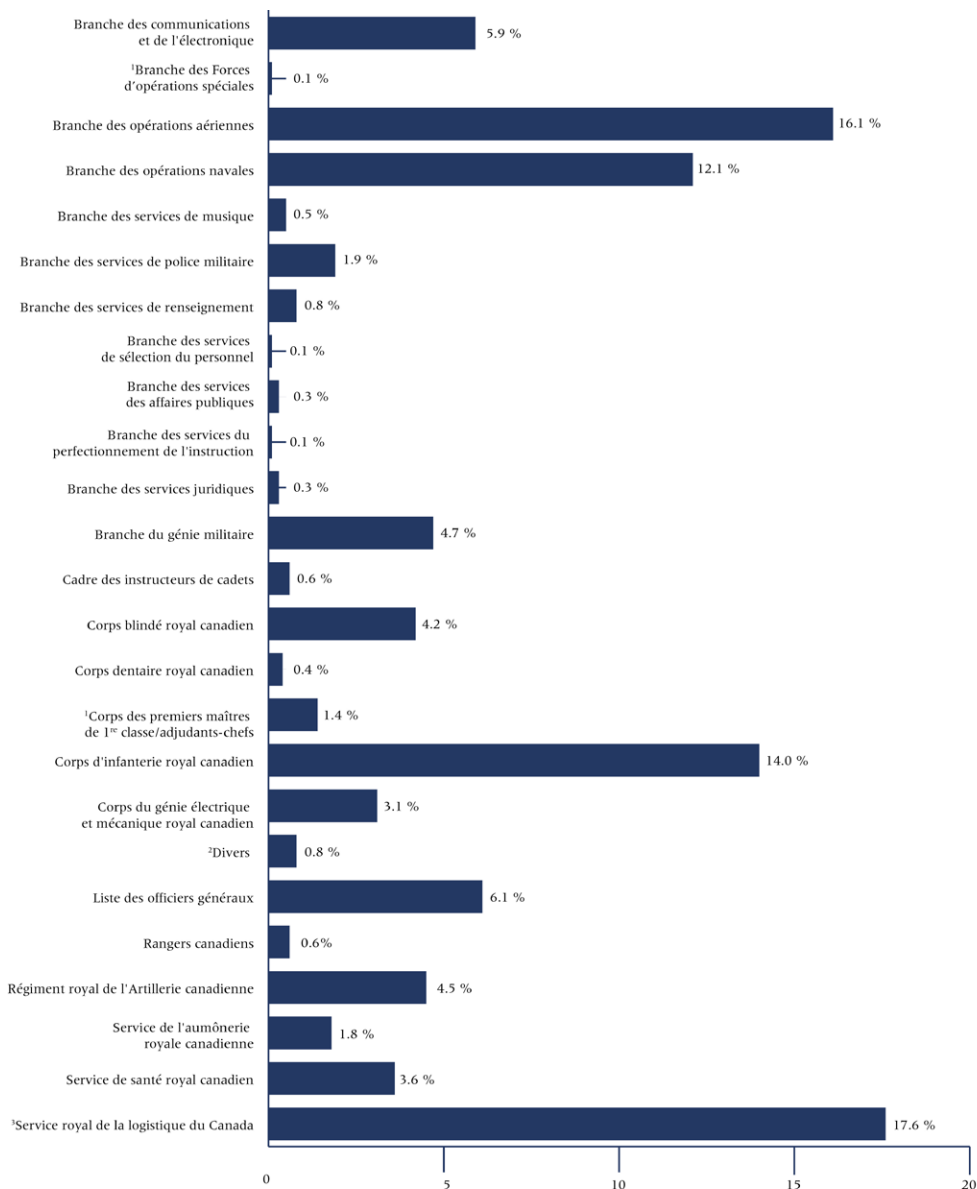
Par exemple, pour le cycle de mise en candidature de 2021, la limite totale fixée était de 109 admissions, dont 5 CMM (à part la nouvelle gouverneure générale, qui ne compte pas dans ces limites), 22 OMM et 82 MMM. La nomination des CMM est gérée par le Conseil au moyen d'un processus différent, mais les OMM et les MMM ont été répartis entre les commandements chargés des mises en candidature, sur la base de leurs effectifs respectifs, comme suit :

Commandement	OMM	MMM	TOTAUX
VCEMD	8	14	22
MRC	2	9	11
AC	5	39	44
ARC	3	12	15
COMPERSMIL	4	8	12
TOTAUX	22	82	104

Il incombe à chaque commandement de s'assurer que ses mises en candidature représentent bien les différentes branches, formations, unités et régions géographiques qui forment son organisation.

Admissions par branche et corps

Il est important de noter que certaines branches ont changé de nom ou ont été fusionnées au fil des ans.



¹ À partir de 2018, le Corps des premiers maîtres de 1^{re} classe/adjudants-chefs ainsi que la Branche des Forces d'opérations spéciales s'affichent sous leur Branche/Corps.

² Divers comprend l'ancienne Branche des services d'éducation physique et des loisirs ainsi que des branches non-identifiées pour certains récipiendaires.

³ Les branches d'administration et postales ont été transférées sous le Service royal de la logistique du Canada.

Représentation selon l'élément constitutif

Dans la vaste majorité des cas, ce sont des membres de la Force régulière qui ont été nommés à l'Ordre, et assurer une représentation appropriée de la Première réserve et des autres éléments constitutifs de la Force de réserve parmi les membres de l'Ordre a systématiquement constitué un défi.

Durant les années initiales de l'Ordre, lorsque la Première réserve représentait environ 20 % des effectifs des FAC, elle a seulement obtenu 10,5 % des admissions en 1972, 7,5 % en 1973 et à peine 3,8 % en 1974. En 1980, la Première réserve représentait 21,4 % des FAC et a obtenu 8,8 % des admissions. L'examen de 2007 de l'Ordre a révélé que la Première réserve constituait alors 31,2 % du total des effectifs des FAC, mais qu'elle continuait d'être sérieusement sous-représentée au sein de l'Ordre, puisque seulement 13,3 % des admissions de cette année étaient des membres de la Première réserve. En 2007, le Conseil a fixé un objectif de 20 % pour les admissions de membres de la Première réserve, mesure qui a eu un effet positif presque immédiatement, puisque la représentation a augmenté légèrement pour passer à 13,5 % en 2009 et a atteint un record de 24,3 % en 2010. De 2011 à 2020, la proportion a été d'environ 15,7% en moyenne, mais a atteint 21,8% pour la liste de 2021.



L'adjudant-chef Kevin Roy Junor, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, CC, CMM, COM, CD, gouverneure générale et commandante-en-chef du Canada, Rideau Hall, le 24 février 2009
Photo : Sgt Serge Gouin

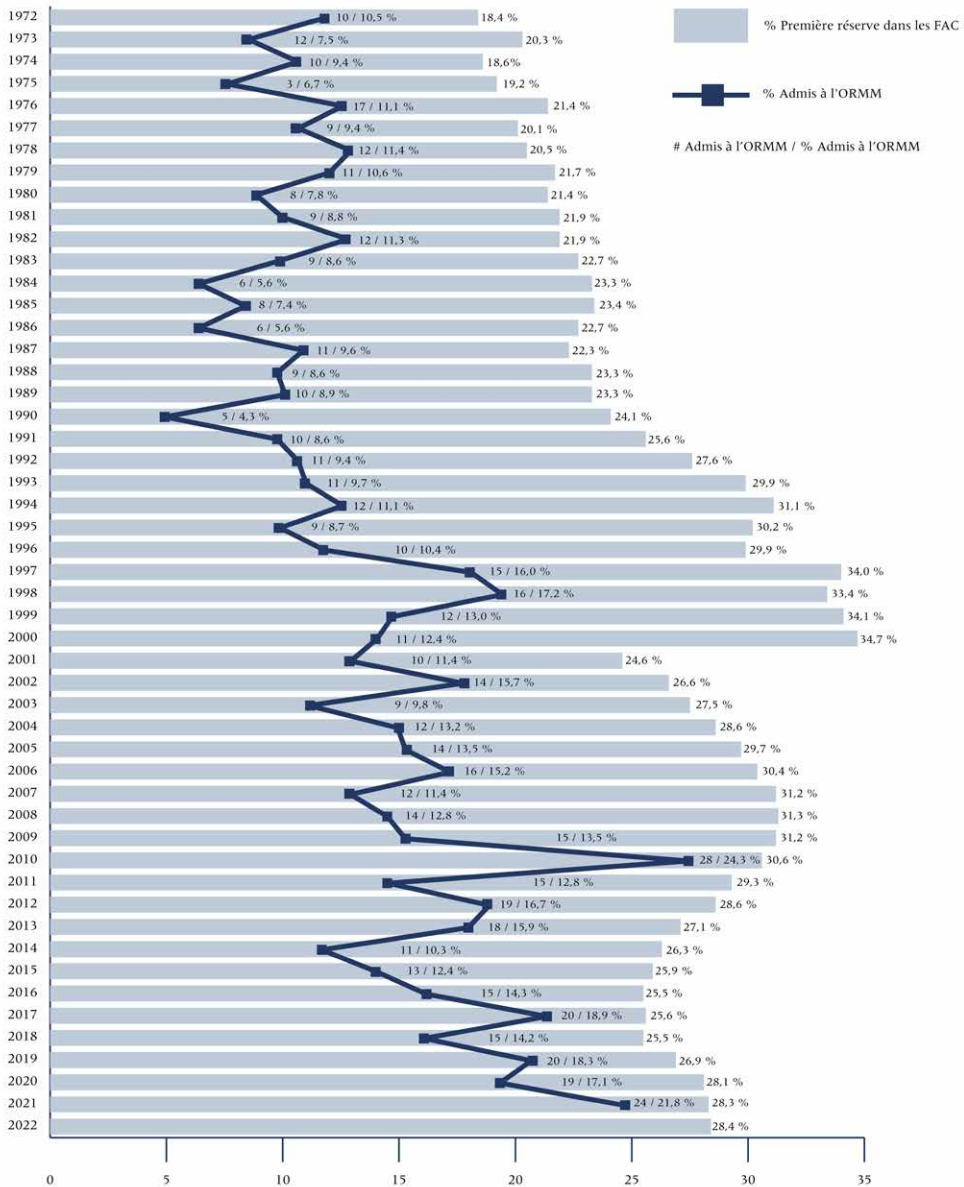


La major Marie Gisèle Carmen Hamel, MMM, CD reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 9 décembre 2010
Photo : Cplc Dany Veillette



Le sergent Markussie Qinuajuak reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 18 février 2011
Photo : Sgt Serge Gouin

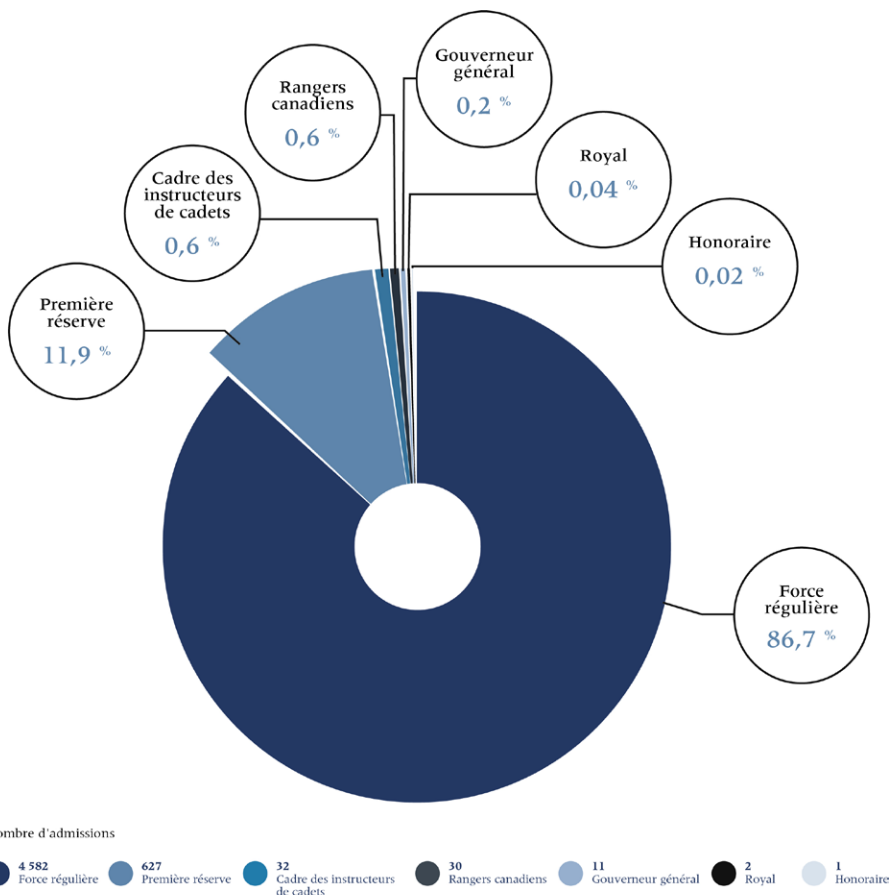
Représentation de la Première réserve dans le temps



De même, tandis que l'on tient compte depuis 2005 du CIC et des Rangers canadiens au moment du calcul des effectifs totaux des FAC en vue de l'allocation des admissions à l'Ordre, les admissions au sein de ces groupes n'étaient pas courantes avant que le Conseil décide en 2006 de réserver une admission de MMM par an à chaque groupe. Jusqu'à ce moment-là, seulement 16 membres du CIC et trois Rangers avait été admis à l'Ordre. Bien qu'il ait fallu quelques années pour que des candidats soient soumis, ces admissions se font maintenant chaque année, et certains commandements ont même recommandé des membres additionnels du CIC et des Rangers canadiens à partir de leurs propres allocations, certaines années.

Jusqu'à présent, 627 membres de la Première réserve ont été nommés à l'Ordre, ce qui correspond à 11,9 % du nombre total d'admissions, tandis que 32 membres du CIC (0,6 %) et 30 Rangers canadiens (0,6 %) ont bénéficié du même honneur.

Nominations par élément constitutif



TOTAL 5 285

Représentation par grade

Comme on l'expliquait dans la publication originale de 2012 traitant de l'Ordre, la représentation des différents grades a été et continue de constituer un défi. Lorsque l'Ordre a été créé, on a consciemment fait un effort pour s'assurer qu'il serait représentatif de l'ensemble des FAC et notamment de ses divers grades. En effet, dans les quelques premières listes, chaque grade était bien représenté. La liste de 1972 comptait deux matelots de 3^e classe/soldats, cinq matelots de 1^{re} classe/caporaux, sept matelots chefs/caporaux-chefs, 16 maîtres de 2^e classe/sergents, un enseigne de vaisseau de 1^{re} classe/lieutenant et 12 lieutenants de vaisseau/capitaines. En outre, 10 lieutenants de vaisseau/capitaines ont été faits OMM directement en 1972 en fonction de leur niveau de responsabilité. D'autres seraient admis et promus à ce niveau au cours des quelques années qui ont suivi.

En l'espace de quelques années, cependant, on a constaté que ce sont surtout les titulaires des grades supérieurs, tant parmi les officiers que parmi les militaires du rang, qui faisaient l'objet d'une admission, une tendance qui s'est maintenue par la suite. En 1977, on a changé les proportions entre les niveaux de l'Ordre, en les faisant passer de 5 % de CMM, 20 % d'OMM et 75 % de MMM à 6 % de CMM, 30 % d'OMM et 64 % de MMM. Même si cette mesure avait été prise dans l'espoir qu'un plus grand nombre de lieutenants de vaisseau/capitaines et militaires du rang supérieurs pourraient être admis comme OMM ou promus au niveau d'OMM à partir du niveau MMM, elle a eu pour effet l'admission d'un plus grand nombre de titulaires d'un grade d'officier supérieur. Mais même cela n'explique pas le changement dans la composition des MMM au fil des ans et la concentration croissante d'admissions de premiers maîtres de 1^{re} classe/d'adjudants-chefs, qui a suscité des préoccupations dès les années 1980. Au moment de l'examen de 2007, approximativement 15 % des capitaines de vaisseau/colonels actifs étaient membres de l'Ordre, tandis que 59,3 % de tous les officiers généraux avaient reçu le même honneur. Les premiers maîtres de 1^{re} classe/adjudants-chefs, qui représentaient 0,8 % des FAC en 2005, ont obtenu 34,6 % des admissions cette année-là et représentaient 54,5 % des MMM dans la liste. Inversement, les officiers ayant un grade inférieur à celui de capitaine de corvette/major et les militaires du rang ayant un grade inférieur à celui de maître de 1^{re} classe/d'adjutant, qui représentaient 80,3 % de la population des FAC, ne représentaient que 9,6 % des noms dans la liste.

Lorsqu'on examine l'ensemble des membres de l'Ordre, on constate que le grade de premier maître de 1^{re} classe/d'adjutant-chef est le plus commun, puisque 23,6 % des membres de l'Ordre ont ce grade, suivi de celui de premier maître de 2^e classe/d'adjutant maître à 18,6 %, puis nettement plus loin, celui de capitaine de corvette/major et de capitaine de frégate/lieutenant-colonel, à 7,5 % et 9,3 %, respectivement. L'Ordre est composé à 41 % d'officiers et à 59 % de militaires du rang.

Au cours des dernières années, on a fait des efforts pour améliorer la représentation, notamment en rétablissant les proportions de 1972 entre les différents niveaux. Il reste du travail à faire à cet égard si l'on veut que l'Ordre continue d'avoir de la signification pour notre entière population des FAC et continue de représenter un honneur accessible à tous les militaires. Il y a des candidats méritoires à tous les grades qui se distinguent parmi leurs pairs, en raison de leur dévouement, esprit d'innovation et leadership, et le Conseil espère recevoir une plus grande variété de nominations du point de vue du grade.



L'adjudant-chef Marie Alphonsine Marina Roberge, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 8 novembre 2013
Photo : Sgt Ronald Duchesne



Le maître de 1^{re} classe Yves François Clément, MMM, MSM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 8 juin 2012
Photo : Sgt Ronald Duchesne

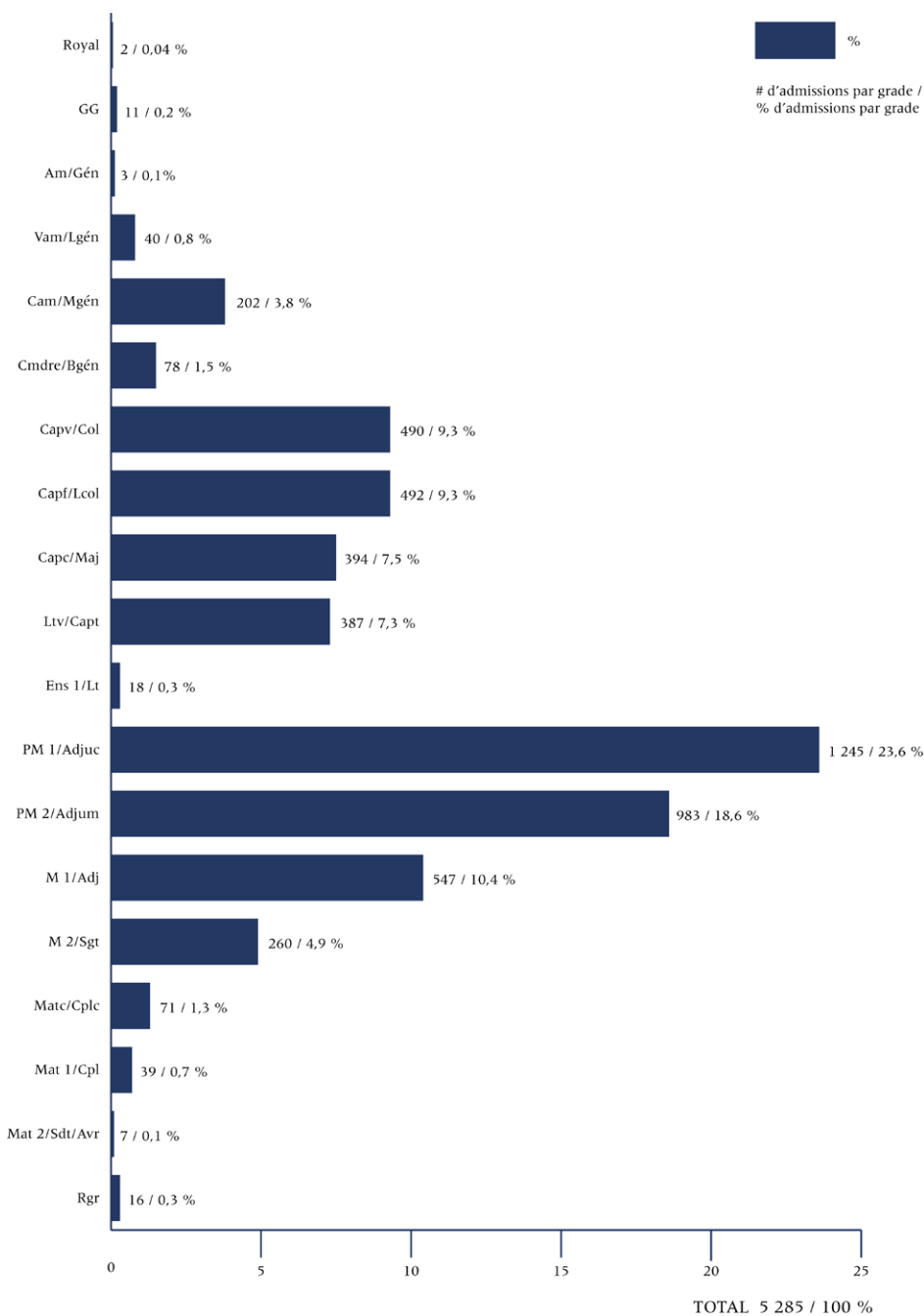


Le capitaine Kirk Gilbert Drew, MMM, CD reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 9 décembre 2010
Photo : Cplc Dany Veillette



Le lieutenant-général David Byron Millar, CMM, CD, reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 7 novembre 2014
Photo : Sgt Ronald Duchesne

Admissions par grade



	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL	%												
Royal																																																	1	1	2	0.04 %													
GG	1		1					1					1					1					1				1						1										1		1			11	0.2 %																
Am/Gén	2																																1																	3	0.1 %														
Vam/Lgén	2	1			5	2	3	2	2			2	2			1	1					1	1	2	1									2	1	1				1	1	2			1	1	1		40	0.8 %															
Cam/Mgén	3	4			1	2	3	1	2	3	4	3	4	4	5	5	5	6	5	6	6	6	5	3	4	6	4	4	2	4	4	3	4	6	4	6	4	4	6	6	5	5	4	3	5	5	4	4	5	5		202	3.8 %												
Cmdre/Bgén		4	4	3	2	1		3	2	3	2	1		2	2	1	2		1	3	2		1	1	1		1	1	3			1					1	3	1	2	3	2	1	3	4	2	5	4		78	1.5 %														
Capv/Col	2	6	7	2	11	3	10	10	10	8	7	11	9	9	6	15	9	11	8	7	12	12	15	11	10	11	8	11	10	11	8	8	9	12	17	13	13	13	8	10	9	13	12	12	7	10	9	12	10	13		490	9.3 %												
Capf/Lcol	4	10	6	6	7	6	11	10	10	12	14	13	12	12	10	9	12	16	14	13	13	8	13	12	15	9	12	9	14	11	13	13	14	12	10	17	4	4	11	7	6	6	7	3	9	7	5	6	8	7		492	9.3 %												
Capc/Maj	5	13	6	1	12	12	14	11	10	13	10	9	11	12	16	9	13	8	12	13	9	15	5	7	4	5	8	6	3	5	6	7	5	7	5	2	12	6	6	5	6	7	7	9	4	7	6	4	4	2		394	7.5 %												
Ltv/Capt	12	11	13	9	16	10	11	13	11	8	7	8	8	11	9	12	10	8	9	6	9	8	6	8	3	8	6	9	4	5	6	6	5	8	8	6	7	12	10	8	10	2	6	5	5	1	4	3	2	5		387	7.3 %												
Ens 1/Lt	1		1		1	1			1				1																											2	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1		18	0.3 %											
PM 1/Adjuc	10	29	21	8	39	21	21	18	18	24	25	23	26	24	30	32	26	32	34	28	27	36	31	29	24	28	25	22	26	28	23	29	26	36	29	30	25	17	27	30	29	20	22	19	24	19	17	15	17	26		1 245	23.6 %												
PM 2/Adjum	12	22	8	4	23	12	17	16	14	14	23	17	18	19	18	18	15	16	19	27	25	17	19	20	26	20	19	15	19	15	18	16	21	15	23	17	24	31	23	22	23	30	25	20	18	24	27	25	33	21		983	18.6 %												
M 1/Adj	11	18	8	3	12	8	8	7	10	8	9	11	10	11	9	10	8	8	11	10	9	9	8	9	4	4	4	6	6	8	10	6	4	5	6	8	10	12	16	19	17	21	15	21	20	20	18	25	20	17		547	10.4 %												
M 2/Sgt	16	18	17	6	14	11	4	9	8	5	4	6	5	3	2	2	3	3	1	1	4	1	3	1	3	3	4	7	1	1	1	2		2	1	4	7	8	5	5	4	4	5	4	8	8	6	7	7	6		260	4.9 %												
Matc/Cplc	7	10	9	3	7	6	2	3	4	2			2	1	1		1	2		1	1		1		1		2					1								1					1		2						71	1.3 %											
Mat 1/Cpl	5	14	4		3	1	1			2	1						1	1		1									1	1							1									1										39	0.7 %								
Mat 3/Sdt	2	1	1																	1	1															1						1	1																7	0.1 %					
Rgr																																														1										3	1	1	2	2	3	3		16	0.3 %
TOTAL	95	161	106	45	153	96	105	104	102	102	106	105	108	108	108	114	105	112	115	116	117	113	108	104	96	94	93	92	89	88	89	92	91	104	105	105	109	111	115	117	114	113	107	105	105	106	106	109	111	110	1	5 285	100%												

Années de service

Au Canada, les ordres reconnaissent majoritairement le mérite à long terme et, par conséquent, ce sont généralement des personnes qui possèdent plus d'expérience ou ont un plus grand nombre d'années de service dont la candidature est proposée. Ceci dit, le concept « à long terme » n'a jamais été défini formellement, et plusieurs années ou une décennie peuvent être interprétées comme tombant dans cette catégorie, comparativement à des actions plus limitées dans le temps qui donnent lieu à d'autres formes de reconnaissance. Durant les années initiales de l'Ordre, le nombre moyen d'années de service des candidats était nettement moins élevé qu'il le sera plus tard. Durant la première année de l'Ordre, il y a eu 12 admissions (12,8 %) de militaires qui n'avaient pas encore obtenu leur Décoration des Forces canadiennes, c'est-à-dire qui avaient accumulé moins de 12 ans de service militaire. Quelques années plus tard, il n'y avait que quelques militaires dans cette situation qui figuraient dans chacune des listes et, par la suite, ils sont devenus rares. Cela s'explique par plusieurs facteurs. La concentration accrue d'admissions parmi les grades supérieurs mentionnée plus haut voulait dire aussi que les militaires nommés comptaient un plus grand nombre d'années de service. L'absence d'une autre forme de reconnaissance du mérite à court terme ou soulignant des actions précises signifiait que l'Ordre était utilisé parfois pour reconnaître de tels gestes durant les années initiales; citons, à titre d'exemples, les admissions liées aux hostilités à Chypre en 1974 (un OMM et huit MMM) et à la prise d'otages en Iran en 1979-1980 (trois MMM). La création de la Mention élogieuse du chef d'état major de la Défense en 1974, de la Croix du service méritoire en 1984 et de la Médaille du service méritoire en 1991 a fourni une série de distinctions pouvant servir à souligner un service exceptionnel à plus court terme, garantissant que l'Ordre pouvait alors être utilisé strictement pour souligner le mérite à long terme. Or, ces deux facteurs à eux seuls n'expliquent pas la forte augmentation du nombre des années de service des personnes nommées, phénomène qui présente plusieurs inconvénients.

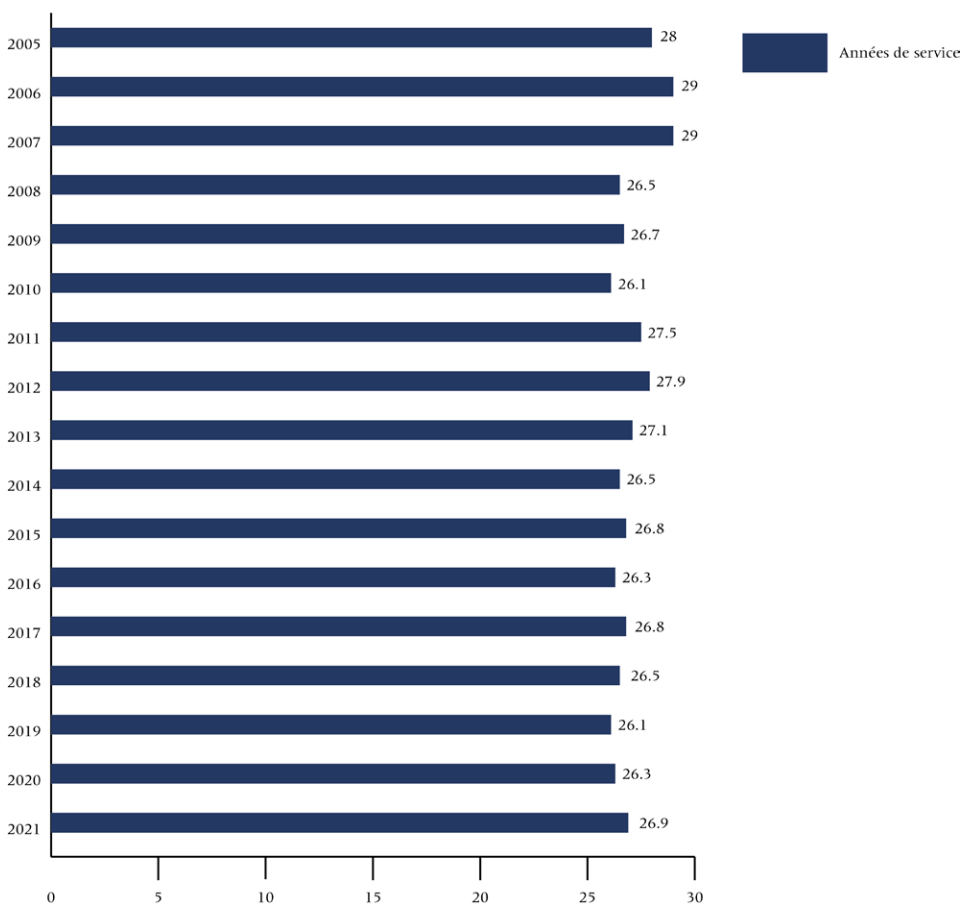
L'admission à un ordre a pour but de reconnaître le mérite d'une personne, mais elle permet aussi à l'État, ainsi qu'à ses citoyens, de mettre en évidence les valeurs qui lui sont chères et dont il fait la promotion et de créer un exemple, qui incarne ces valeurs, dans l'espoir que d'autres s'évertueront à le suivre en espérant consciemment ou inconsciemment de bénéficier de la même reconnaissance. Si les admissions sont faites juste avant que les membres soient libérés des FAC, leur visibilité en tant que modèle et possible source de motivation pour d'autres militaires se perd. De plus, lorsque les gens sont admis à la toute fin de leur carrière, ils ont rarement l'occasion de servir plus longtemps dans des postes de plus haute responsabilité et de pouvoir faire l'objet d'une promotion au sein de l'Ordre. Les promotions de MMM à OMM étaient beaucoup plus fréquentes durant les années initiales de l'Ordre, particulièrement parmi les militaires ayant les grades de premier maître de 1^{re} classe/d'adjudant-chef et de lieutenant de

vaisseau/capitaine. Avec l'augmentation des années de service des candidats, ces types de promotions sont très rares aujourd'hui.

Après l'examen de 2007, lorsque la moyenne des années de service des militaires nommés était de 28,8 ans, le Conseil a établi une fourchette générale pour le nombre moyen idéal d'années de service des candidats, la fixant à entre 18 et 23 années de service. Le but est de reconnaître le personnel au sommet de sa carrière plutôt qu'à la fin, afin qu'il puisse servir d'exemple et afin d'accroître ses chances de progresser dans l'Ordre. Tandis que la moyenne a légèrement baissé depuis, elle était de 26,9 ans pour la liste de 2021, l'objectif n'a pas encore été atteint.

Nombre moyen d'années de service des personnes nommées de 2005 à 2022

Les années de service enregistrées comprennent uniquement les OMM et MMM.



Représentation des sexes

Comme les FAC se sont efforcées d'accroître la représentation des femmes dans leurs rangs, on a également eu de la difficulté à atteindre un niveau de représentation des femmes dans l'Ordre qui soit comparable à la réalité démographique des FAC. Cela était particulièrement vrai durant les premières décennies de l'Ordre, lorsque les femmes tendaient à avoir de plus courtes carrières que leurs collègues masculins et avaient donc moins d'occasions de parvenir aux grades et niveaux de responsabilité supérieurs. Elles étaient également concentrées dans quelques groupes professionnels précis. Par exemple, en 1979, environ 6,2 % des effectifs des FAC étaient des femmes, alors qu'elles ne représentaient que 1,9 % des admissions à l'Ordre. Cette situation a radicalement changé par la suite. En effet, aujourd'hui, les femmes ont de plus longues carrières, sont nommées à des grades plus élevés et occupent des postes de responsabilité de plus haut niveau et sont présentes dans chaque groupe professionnel des FAC. Ces facteurs, alliés aux efforts faits pour assurer une meilleure représentation dans l'Ordre, ont produit des résultats nettement meilleurs au cours des récentes années. La proportion des femmes a augmenté au point où leur représentation dans l'Ordre correspond pratiquement à leur présence à l'échelle des FAC et parfois même plus. Par exemple, en 2021, les femmes représentaient 18,1 % des effectifs des FAC et ont obtenu 31,8 % des admissions à l'Ordre.

Jusqu'à ce jour, 415 femmes ont été admises ou promues dans l'Ordre, et elles représentent 7,9 % du nombre total des membres. Ce nombre est divisé entre 13 Commandeurs (4,3 %), 109 Officiers (7,9 %) et 293 Membres (8,1 %), incluant les promotions.

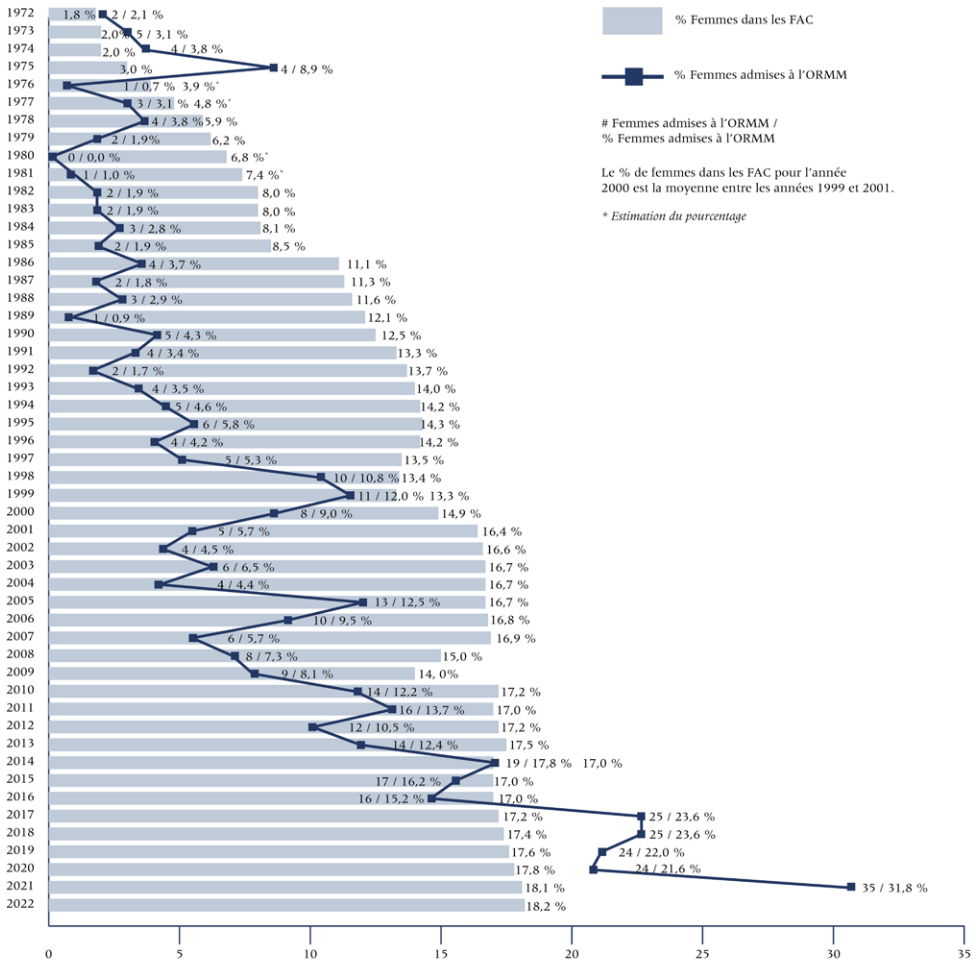


L'adjutant-chef Chadley James Allen Wagar, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 12 décembre 2012
Photo : Sgt Ronald Duchesne



Le premier maître de 2^e classe Barbara Alena Mondelli, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 26 février 2015
Photo : Sgt Ronald Duchesne

Admissions par sexe



À part les cinq gouverneures générales, seulement huit femmes ont été nommées CMM, la première étant le commodore L.F. Orthlieb en 1991. Les 13 femmes CMM à ce jour sont :

La très honorable J.M. SAUVÉ, CP, CC, CMM, CD (1984)

Le commodore L.F. ORTHLIEB, CMM, CD (*retraîtée*) (1991, OMM en 1986)

Le major-général W.A. CLAY, CMM, CD (*retraîtée*) (1995)

La très honorable A.L. CLARKSON, CP, CC, CMM, COM, CD (1999)

Le major-général M.J.L. MATHIEU, CMM, CD (*retraîtée*) (2004, OMM en 1999)

La très honorable M. JEAN, CP, CC, CMM, COM, CD (2005)

Le contre-amiral J.J. BENNETT, CMM, CD (*retraîtée*) (2012, OMM en 2004)

Le lieutenant-général C.T. WHITECROSS, CMM, MSM, CD (*retraîtée*) (2015, OMM en 2003)

La très honorable J. PAYETTE, CC, CMM, COM, CQ, CD (2017)

Le lieutenant-général F.J. ALLEN, CMM, CD (2018, OMM en 2016)

Le lieutenant-général M.A.J. CARIGNAN, CMM, CSM, MSM, CD (2020, OMM en 2015)

La très honorable M.M. SIMON, CC, CMM, COM, OQ, CD (2021)

La majore-générale M.H.L. BOURGON, CMM, CSM, CD (2021, OMM en 2018)

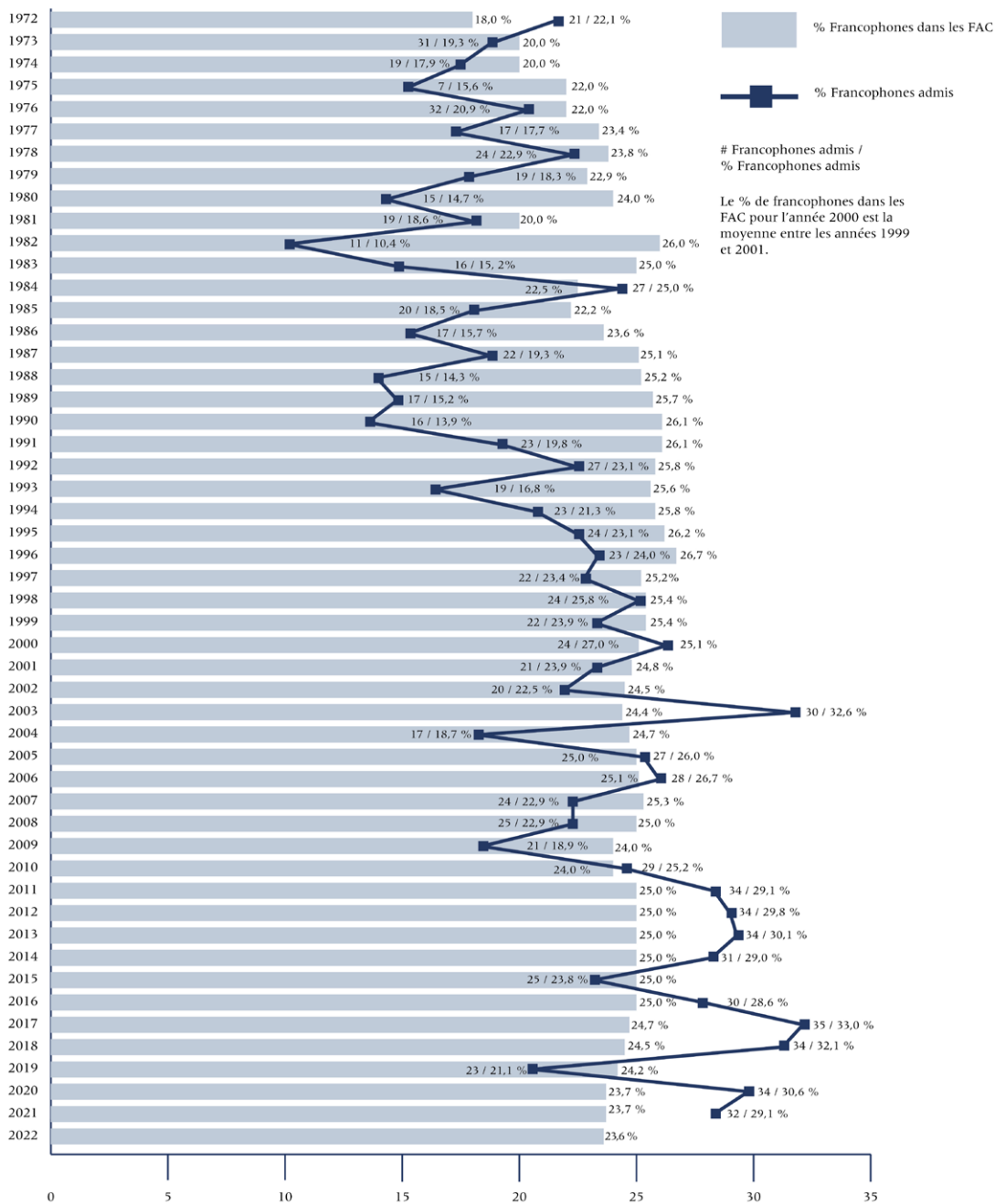
Représentation des groupes linguistiques

La représentation des francophones était problématique durant les premières années de l'Ordre, mais, depuis quelques années, la représentation des groupes linguistiques s'approche de celle dans la population canadienne et de la démographie dans les FAC. Jusqu'à présent, 1,184 membres dont la première langue officielle est le français ont été admis, ce qui correspond à 22,4 % des membres de l'Ordre.



L'adjudant-chef Joseph Mario Denis Mailloux, MMM, CD reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 8 novembre 2013
Photo : Sgt Ronald Duchesne

Admissions selon la première langue officielle



Combinaisons de distinctions honorifiques

Tous les membres de l'Ordre du mérite militaire ont eu une carrière éminente et il n'est pas rare pour eux d'avoir reçu, soit avant, soit après leur admission à l'Ordre, d'autres distinctions honorifiques, créant parfois des combinaisons intéressantes et peu ordinaires. Outre les membres de la famille royale et les gouverneurs généraux, qui occupent une catégorie à part du point de vue des distinctions honorifiques reçues, d'autres membres de l'Ordre détiennent également les distinctions honorifiques suivantes (les listes incluent les plus récents grades et initiales honorifiques connus) :



La Croix de la vaillance et la Croix du service méritoire

L'adjudant-chef **B.K. PIERCE**,
CV, MMM, CSM, CD (*retraité*)

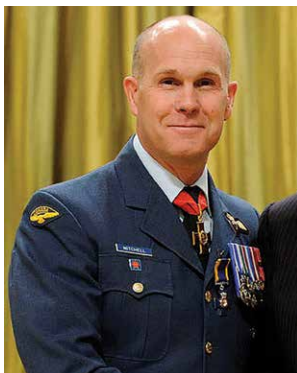


La Croix de la vaillance et la Médaille du service méritoire

L'adjudant-chef **K.P. MITCHELL**,
CV, MMM, MSM, CD (*retraité*)



L'adjudant-chef Bryan Keith
Pierce, CV, MMM, CSM, CD
Photo : Cplc Dany Veillette



L'adjudant-maître Keith Paul
Mitchell, CV, MMM, MSM, CD
Photo : Cplc Vincent Charbonneau

Plusieurs membres de l'Ordre ont été nommés à l'Ordre du Canada ou à l'un des ordres provinciaux, généralement après leur libération des FAC. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, surtout en ce qui concerne les ordres provinciaux, mais elle renferme quelques exemples :



Le général J.G.M. BARIL,
OC, CMM, MSM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général C.H. BELZILE,
CM, CMM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général J.J.C. BOUCHARD,
OC, CMM, CSM, CD (*retraité*)

Le brigadier-général P. BOUTET,
CM, CMM, CD (*retraité*)



Le major D.A. CRAIG,
OMM, ONB, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général l'honorable R.A.J.L.R. DALLAIRE,
OC, CMM, GOQ, CSM, CD (*retraité*)

Le général A.J.G.D. de CHASTELAIN,
CC, CMM, CD, CH (*retraité*)

Le général J.A. DEXTRAZE,
CC, CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)



Le colonel l'honorable D.S. ETHELL,
OC, OMM, AOE, CSM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-colonel G.M. FITZGIBBON,
CM, OMM, CD (*retraité*)

Le contre-amiral W.N. FOX-DECENT,
CM, CMM, OM, CD, QC (*retraité*)

Le colonel I.S. FRASER,
OMM, ONS, CD (*retraité*)

Le colonel J.A.R. GARDAM,
OC, OMM, MSM, CD (*retraité*)

Le brigadier-général le très honorable J.J. GRANT,
CM, CMM, ONS, CD (*retraité*)

Le général R.J. HILLIER,
OC, CMM, ONL, CSM, CD (*retraité*)

Le major-général W.A. HOWARD,
CM, CMM, CD, QC (*retraité*)

Le major T.T. ITANI,
CM, OMM, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef P. LATULIPPE,

CM, MMM, CQ, CD (*retraité*)

Le major-général B.J. LEGGE,

CM, CMM, ED, CD, QC (*retraité*)

Le lieutenant-colonel J.M.A. LEVESQUE,

OMM, OOnt, CD (*retraité*)

Le major W.D. MAHONEY,

OMM, ONL, CD (*retraité*)

Le major-général R.W. LEWIS,

CM, CMM, CD (*retraité*)

Le général P.D. MANSON,

OC, CMM, CD (*retraité*)

Le commodore l'honorable R.J. MARIN,

CM, OMM, OOnt, CD, QC (*retraité*)

Le colonel A.D.M. MATHESON,

CM, OMM, CD (*retraité*)

Le capitaine K.H. MAYBEE,

CM, OMM, CD (*retraité*)

Le vice-amiral L.E. MURRAY,

CM, CMM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général honoraire R.H. ROHMER,

OC, CMM, OOnt, DFC, CD, QC

Le lieutenant-général G.A. TURCOT,

CM, CMM, CD (*retraité*)

Le capitaine de vaisseau W.H. WILSON,

OMM, AOE, CD (*retraité*)



Le groupe impressionnant de médailles du général Jacques Alfred Dextraze, CC, CMM, CBE, DSO, CD, inclut l'Ordre du service distingué avec barrette, une parmi seulement 18 telles distinctions pour l'Armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale. L'OBE qu'il avait reçu pour son service en Corée fut plus tard élevé au CBE pour bravoure pour la mission au Congo. Il fut fait Compagnon de l'Ordre du Canada en 1978

Photo : R22°R



L'Ordre du mérite des corps policiers

Le lieutenant-colonel honoraire R.J. CHAPMAN,
MMM, MOM, CD

L'adjudant-chef H. DUNBAR,
MMM, MOM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-colonel T.W. KOPAN,
OMM, MOM, CD (*retraité*)



L'Ordre royal de Victoria

Le capitaine de corvette T.J. CHRISTOPHER,
OMM, LVO, CD (*retraité*)

Le major-général J.M.G. CLOUTIER,
CMM, CVO, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général G.E.C. MacDONALD,
CMM, MVO, CD (*retraité*)



L'Étoile de la vaillance militaire

Le brigadier-général W.H. FLETCHER,
OMM, ÉVM, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître J. PINCHIN,
MMM, ÉVM, CD

L'adjudant C.W. RAMBHAROSE,
MMM, ÉVM, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef D.G. SHULTZ,
MMM, ÉVM, CD

Le capitaine R. STACEY,
MMM, ÉVM, CD (*retraité*)



L'adjudant David George Schultz, ÉVM, CD reçoit son Étoile de la vaillance militaire des mains de la gouverneure générale, Rideau Hall, le 13 novembre 2009. Il fut fait MMM en 2015
Photo : Sgt Serge Guoin



L'Étoile du courage et la Croix du service méritoire

Le major-général J.R.A.P. FORAND,
CMM, ÉC, CSM, CD (*retraité*)



L'Étoile du courage et la Médaille de la bravoure

L'adjudant-maître N.E. PENNY,
MMM, ÉC, MB, CD

L'adjudant-maître J.J.L.D. ST-LAURENT,
MMM, ÉC, MB, CD (*retraité*)



L'Étoile du courage et la Médaille du service méritoire

Le maître de 2^e classe J.A. LEITH,
MMM, ÉC, MSM, CD (*retraité*)

Le capitaine G.A. SMIT,
MMM, ÉC, MSM, CD



L'adjudant Joseph Joel Laurent Darcy St-Laurent, MMM, ÉC, MB, CD reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 5 mars 2013
Photo : Cpl Roxanne Shewchuk



Le premier maître de 2^e classe James Anthony Leith, MMM, ÉC, MSM, CD
Photo : Domaine publique



L'Étoile du courage

L'adjudant-maître P.A. BAIDEN,
MMM, ÉC, CD (*retraité*)

Le major-général J.R.A.P. FORAND,
CMM, ÉC, CSM, CD (*retraité*)

Le capitaine K.T. GATHERCOLE,
OMM, ÉC, CD (*retraité*)

Le maître de 2^e classe J.A. LEITH,
MMM, ÉC, MSM, CD (*retraité*)

Le premier maître de 1^{re} classe J.L. McINTOSH,
MMM, ÉC, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître N.E. PENNY,
MMM, ÉC, MB, CD

Le capitaine G.A. SMIT, MMM, ÉC, MSM, CD

Le premier maître de 2^e classe C.J. SPARKES,
MMM, ÉC, CD

L'adjudant-maître J.J.L.D. ST-LAURENT,
MMM, ÉC, MB, CD (*retraité*)



Le major-général Joseph Robert
Alain Pierre Forand, CMM, ÉC,
CSM, CD
Photo : TC Media - Julien Saguez



La Croix du service méritoire et la Médaille de la bravoure

L'adjudant-chef J.A.E. MACAULEY,
MMM, CSM, MB, CD (*retraité*)



La Médaille de la vaillance militaire et la Médaille du service méritoire

Le brigadier-général M.L. LAPOINTE,
OMM, MVM, MSM, CD



La Médaille de la vaillance militaire

L'adjudant T.D. BÉRUBÉ,
MMM, MVM, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef R.J. CRANE,
MMM, MVM, CD

L'adjudant-maître M.W. JACKSON,
MMM, MVM, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître J.W. KAPITANIUK,
MMM, MVM, CD

Le brigadier-général M.L. LAPOINTE,
OMM, MVM, MSM, CD

Le premier maître de 2^e classe P.V. MICHAUD,
MMM, MVM, CD

L'adjudant-maître J.A.S. POULIN,
MMM, MVM, CD

L'adjudant-maître P.D. RACHYNSKI,
MMM, MVM, CD

L'adjudant-maître J.A.R. SMITH,
MMM, MVM, CD



L'adjudant-maître Michael William Jackson, MMM, MVM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 7 novembre 2014

Photo : Sgt Ronald Duchesne



La Médaille de la bravoure

Le premier maître de 1^{re} classe A.L. AUBRY,
MMM, MB, CD

L'adjudant-chef S.C.J. BATES,
MMM, MB, CD

Le caporal-chef R.J. CAMPBELL,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le capitaine J.J.M. CHARETTE,
MMM, MB, CD

Le sergent C.H. CLEMENTS,
MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant M.E. COX,
MMM, MB, CD

Le premier maître de 1^{re} classe R.R. DePROY,
MMM, MB, CD

L'adjudant-maître J.D.S. DESGAGNÉ,
MMM, MB, CD

Le major D.C. DUPLISEA,
OMM, MB, CD (*retraité*)

Le sergent J.G. EDWARD,
MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître J.S.M. FOREST,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le capitaine E.J. GAPP,
MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef R.G. GEORGE,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le major J.J. GOETZ,
MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître R.A. LANGEVIN,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le major-général G.H.J. LESSARD,
CMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef J.A.E. MACAULEY,
MMM, CSM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître A.M. MacEACHERN,
MMM, MB, CD

L'adjudant T.J. MILLER,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le sergent J. MITCHELL,
MMM, MB

Le ranger L. PALITUQ,
MMM, MB, CD

L'adjudant-maître D.R. PARIS,
MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître N.E. PENNY,
MMM, ÉC, MB, CD

L'adjudant-chef W.L. SIMPSON,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le lieutenant-colonel R.D. SMID,
MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître J.J.L.D. ST-LAURENT,
MMM, ÉC, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef R.A. WEAVER,
MMM, MB, CD

Le colonel R.T. WITHERDEN,
OMM, MB, CD (*retraité*)



L'adjudant-chef Stephen Claude Joseph Bates,
MMM, MB, CD
Photo : Sgt Johanie Maheu



Le premier maître de 1e classe Robert Raymond
DeProy, MMM, MB, CD
Photo : Sgt Johanie Maheu

Les membres de l'Ordre qui ont également reçu la Croix ou la Médaille du service méritoire sont trop nombreux à énumérer ici, mais certains ont de rares combinaisons de Décorations pour service méritoire :



La Croix du service méritoire avec barrette

Le brigadier-général S.C. HETHERINGTON,
OMM, CSM, CD (*retraité*)

Le major-général J.R.M.G. LAROCHE,
OMM, CSM, CD (*retraité*)

Le brigadier-général C.J.J. MIALKOWSKI,
OMM, CSM, CD (*retraité*)

Le major-général D.J. MILNER,
OMM, CSM, CD (*retraité*)



La Croix du service méritoire et la Médaille du service méritoire avec barrette

Le major-général J.M.S. BOIVIN,
OMM, CSM, MSM, CD



La Croix du service méritoire et la Médaille du service méritoire

Le brigadier-général T.M. ARSENAULT,
OMM, CSM, MSM, CD

Le lieutenant-général S.A. BEARE,
CMM, CSM, MSM, CD (*retraité*)

Le major-général J.M.S. BOIVIN,
OMM, CSM, MSM, CD

Le lieutenant-général S.J. BOWES,
CMM, CSM, MSM, CD (*retraité*)

Le brigadier-général S.T. BOYLE,
OMM, CSM, MSM, CD



Le lieutenant-général T.J. CADIEU,
CMM, CSM, MSM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général M.A.J. CARIGNAN,
CMM, CSM, MSM, CD

Le lieutenant-général R.R. CRABBE,
CMM, CSM, MSM, CD (*retraité*)

Le major-général D.A. FRASER,
CMM, CSM, MSM, CD (*retraité*)

Le major-général J.R.M. GAGNE,
OMM, CSM, MSM, CD (*retraité*)

Le brigadier-général S.J. HUNTER,
OMM, CSM, MSM, CD

Le major-général E.J. KENNY,
CMM, CSM, MSM, CD

Le lieutenant-général J.M. LANTHIER,
CMM, CSM, MSM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général l'honorable A.B. LESLIE,
CP, CMM, CSM, MSM, CD (*retraité*)

Le brigadier-général C.A. McKENNA,
OMM, CSM, MSM, CD

Le lieutenant-général A.J.P. PELLETIER,
OMM, CSM, MSM, CD

Le brigadier-général L.W. RUTLAND,
OMM, CSM, MSM, CD

Le major S.D. STEVENS,
MMM, CSM, MSM, CD

Le major-général M.H. ST-LOUIS,
OMM, CSM, MSM, CD

Le lieutenant-général S.J.R. WHELAN,
OMM, CSM, MSM, CD



Le major-général Joseph Michel
Steve Boivin, CMM, CSM, MSM, CD
Photo : MDN



La Médaille du service méritoire avec barrette

Le brigadier-général D.J. ANDERSON,
OMM, MSM, CD (*retraité*)

Le major-général J.M.S. BOIVIN,
OMM, CSM, MSM, CD

L'adjudant-chef J.L.D. BRISSETTE,
MMM, MSM, CD

Le capitaine P.P. CHARTRAND,
MMM, MSM, CD

Le major-général S.N. CLANCY,
OMM, MSM, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef W.J. CRABB,
MMM, MSM, CD

L'adjudant-chef M.P. FOREST,
MMM, MSM, CD

Le vice-amiral D.C. HAWCO,
CMM, MSM, CD (*retraité*)

Le major S.V. MERRY,
MMM, MSM, CD

Le major-général J.P.R. PRÉVOST,
OMM, MSM, CD

Les membres suivants de l'Ordre ont également été nommés à des ordres britanniques, plus précisément à l'Ordre des Compagnons d'Honneur et à l'Ordre très excellent de l'Empire britannique. Ces admissions sont faites à la recommandation du Royaume Uni et approuvées par le gouvernement du Canada, au cas par cas, depuis le 1^{er} juillet 1972, en tant que distinctions honorifiques du Commonwealth. Par conséquent, elles ne sont pas considérées comme des distinctions honorifiques canadiennes, contrairement aux distinctions honorifiques britanniques décernées avant cette date :



Membre de l'Ordre des Compagnons d'Honneur

Le général A.J.G.D. de CHASTELAIN,
CC, CMM, CD, CH (*retraité*)



Membres de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique (division militaire)

Le brigadier-général C.R. KING,
OMM, CSM, CD, MBE (*retraité*)

Le brigadier-général M.G. MacDONALD,
OMM, CD, MBE (*retraité*)

Le lieutenant-colonel R.J. POWELL,
OMM, CD, MBE (*retraité*)

Le lieutenant-général G. REAY,
CMM, CD, MBE (*retraité*)



Membre de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique (division civile)

Le major D.W. EMBERLEY,
OMM, CD, MBE (*retraité*)

Un membre de l'Ordre avait obtenu une distinction britannique, à savoir la Médaille de George, au cours de son service dans les Forces armées britanniques avant de rejoindre les FAC et d'être nommé à l'Ordre. Il a obtenu la Médaille de George en tant que sergent-chef du *Royal Army Ordnance Corps* pour sa bravoure exceptionnelle en Irlande du Nord au début de 1978. Une fois qu'il a rejoint les FAC, sa distinction a été considérée comme un honneur du Commonwealth étant donné qu'elle a été décernée après 1972.



La Médaille de George

L'adjudant-chef G.M. GOODRUM,
MMM, CD, GM (*retraité*)

De nombreux autres membres de l'Ordre ont obtenu des distinctions honorifiques britanniques avant le 1^{er} juillet 1972, à une époque où ces distinctions étaient considérées comme des distinctions canadiennes, puisqu'elles étaient décernées par Sa Majesté le roi ou la reine du Canada, sur avis du gouvernement canadien de Sa Majesté, avant l'institution par le Canada de son propre régime de distinctions honorifiques :



La Croix de George

Le lieutenant-colonel A.R. BUTSON,
GC, OMM, CD (*retraité*)



Les médailles du lieutenant-colonel Arthur Richard Butson, GC, OMM, CD. Il a mérité la Croix de George (initialement la Médaille d'Albert) pour un sauvetage courageux dans une profonde crevasse en Antarctique en 1947. Ses médailles incluent également un rare octroi de la Médaille polaire (avec le ruban blanc) à un Canadien. Il fut fait Officier de l'Ordre du mérite militaire en 1982
Photo : DDHR



Commandeurs de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique (division militaire)

Le major-général J.P.-E. BERNATCHEZ,
CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)

Le général J.A. DEXTRAZE,
CC, CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)



Compagnons de l'Ordre du service distingué

Le major-général J.P.-E. BERNATCHEZ,
CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général M.R. DARE,
CMM, DSO, CD (*retraité*)

Le général J.A. DEXTRAZE,
CC, CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)

Le brigadier-général S.V. RADLEY-WALTERS,
CMM, DSO, MC, CD (*retraité*)



Membres de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique (division militaire)

Le lieutenant-colonel J.P.R.E. BEAUREGARD,
OMM, MBE, CD (*retraité*)

Le colonel M.I. WALTON,
OMM, MBE, CD (*retraité*)



Les médailles du lieutenant-colonel Jean-Paul Roger Edmond Beauregard, OMM, MBE, CD. Un des rares MBE pour bravoure reliés à la mission au Congo, il avait déjà servi en Corée et fut fait OMM en 1982
Photo : DDHR



La Croix du service distingué

Le vice-amiral A.L. COLLIER,
CMM, DSC, CD (*retraité*)

Le capitaine de vaisseau G.H. HAYES,
OMM, DSC, CD (*retraité*)

Le capitaine de vaisseau D.J. KIDD,
OMM, DSC, CD (*retraité*)

Le major-général R.W. TIMBRELL,
CMM, DSC, CD (*retraité*)



La Croix militaire

Le colonel J.R. LECLERC,
OMM, MC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-colonel C.V. LILLEY,
OMM, MC, CD (*retraité*)

Le colonel D.G. LOOMIS,
OMM, MC, CD (*retraité*)

Le brigadier-général S.V. RADLEY-WALTERS,
CMM, DSO, MC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-colonel W.C. ROBERTSON,
OMM, MC, CD (*retraité*)

Le brigadier-général J.L. SUMMERS,
CMM, MC, CD (*retraité*)



La Croix du service distingué dans l'Aviation

Le lieutenant-général W.K. CARR,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général A.C. HULL,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le major-général N.L. MAGNUSSON,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général H. McLACHLAN,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le colonel A.M. OGILVIE,
OMM, DFC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général honoraire R.H. ROHMER,
OC, CMM, OOnt, DFC, CD

Le colonel J.L.A. ROUSSELL,
OMM, DFC, CD (*retraité*)

Le général F.R. SHARP,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le colonel R.D. SHULTZ,
OMM, DFC, CD (*retraité*)

Le colonel J.A. WHITE,
OMM, DFC, CD (*retraité*)



La Croix de l'Aviation

Le major D.M. CAMPBELL,
OMM, AFC, CD (*retraité*)



La Médaille de conduite distinguée

L'adjudant-maître W. DEMMY,
MMM, DCM, CD (*retraité*)



La Médaille militaire

Le capitaine B. BERGERON,
MMM, MM, CD (*retraité*)

Le brigadier-général R. BÉRUBÉ,
CMM, MM, CD (*retraité*)

L'adjutant-chef J.R. CHAMPOUX,
MMM, MM, CD (*retraité*)

L'adjutant-maître D.G. LeMOINE,
MMM, MM, CD (*retraité*)

L'adjutant-chef L.J. VALLEE,
MMM, MM, CD (*retraité*)



La Médaille de l'Empire britannique (division militaire)

L'adjutant-chef J.C. TRETOWAN,
MMM, BEM, CD (*retraité*)

En plus de recevoir d'autres distinctions honorifiques de la Couronne, de nombreux membres ont également obtenu d'autres distinctions honorifiques du Commonwealth et des distinctions honorifiques étrangères. De plus, certains membres de l'Ordre ont par la suite occupé de hautes fonctions. Il n'y a aucune liste officielle de ces nominations, mais quelques exemples sont fournis ci-après. Certains membres ont été nommés Membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada, comme le **brigadier-général l'honorable G.J. O'Connor**, CP, OMM, CD (*retraité*), qui était le ministre de la Défense nationale en 2006-2007, le **lieutenant colonel l'honorable H.S. Sajjan**, CP, OMM, MSM, CD, député (*retraité*), qui a été ministre de la Défense nationale de 2015 à 2021 et le **lieutenant-général l'honorable A.B. Leslie**, CP, CMM, CSM, MSM, CD (*retraité*), qui a été whip en chef du gouvernement de 2015 à 2017. Certains membres de l'Ordre ont été nommés lieutenant-gouverneur d'une province, comme le **colonel l'honorable D.S. Ethell**, OC, OMM, AOE, CSM, CD (*retraité*), qui a été lieutenant-gouverneur de l'Alberta de 2010 à 2015, et le **brigadier-général l'honorable J.J. Grant**, CM, CMM, ONS, CD (*retraité*), qui a été lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse de 2012 à 2017. Le **lieutenant-général l'honorable R.A.J.L.R. Dallaire**, OC, CMM, GOQ, CSM, CD (*retraité*) a été sénateur de 2005 à 2014.

*Insignes de
l'ordre du
mérite militaire*



Dignitaires de l'Ordre du mérite militaire

SOUVERAINE



CHANCELIER



COMMANDEUR PRINCIPAL



Insignes de l'Ordre du mérite militaire

COMMANDEUR



OFFICIER



MEMBRE



*Dignitaires
de l'Ordre du
mérite militaire*



Souveraine fondatrice de l'Ordre du mérite militaire

Sa Majesté la reine Elizabeth II, Reine du Canada 1972–

Chanceliers

Le très honorable Daniel Roland Michener, CP, CC, CMM, OOnt, CD, QC..... 1972-1974†

Le très honorable Jules Léger, CP, CC, CMM, CD..... 1974-1979†

Le très honorable Edward Richard Schreyer, CP, CC, CMM, OM, CD..... 1979-1984

La très honorable Jeanne Mathilde Sauvé, CP, CC, CMM, CD..... 1984-1990†

Le très honorable Ramon John Hnatyshyn, CP, CC, CMM, CD, QC..... 1990-1995†

Le très honorable Roméo Adrien LeBlanc, CP, CC, CMM, ON-B, CD..... 1995-1999†

La très honorable Adrienne Louise Clarkson, CP, CC, CMM, COM, CD 1999-2005

La très honorable Michaëlle Jean, CP, CC, CMM, COM, CD 2005-2010

Le très honorable David Lloyd Johnston, CP, CC, CMM, COM, CD..... 2010-2017

La très honorable Julie Payette, CC, CMM, COM, CQ, CD 2017-2021

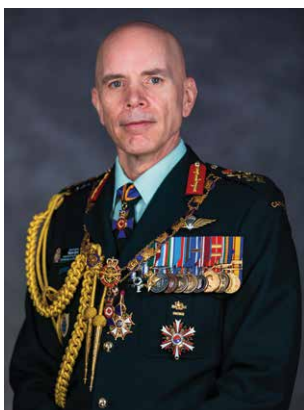
La très honorable Mary May Simon, CC, CMM, COM, OQ, CD 2021-



Son Excellence la très honorable Mary May Simon, CC, CMM, COM, OQ, CD, portant son uniforme de commandante en chef du Canada avec la chaîne de fonction de Chancelière de l'Ordre du mérite militaire
Photo : DDHR

Commandeurs Principaux

Le général Frederick Ralph Sharp, CMM, DFC, CD	1972†
Le général Jacques Alfred Dextraze, CC, CBE, CMM, DSO, CD	1972-1977†
L'amiral Robert Hilborn Falls, CMM, CD	1977-1980†
Le général Ramsey Muir Withers, CMM, CD	1980-1983†
Le général Gérard Charles Édouard Thériault, CMM, CD	1983-1986†
Le général Paul David Manson, OC, CMM, CD	1986-1989
Le général Alfred John Gardyne Drummond de Chastelain, CC, CMM, CD, CH.....	1989-1993
L'amiral John Rogers Anderson, CMM, CD	1993
Le général Alfred John Gardyne Drummond de Chastelain, CC, CMM, CD, CH	1994-1995
Le général Joseph Édouard Jean Boyle, CMM, CD	1996
Le vice-amiral Lawrence Edward Murray, CM, CMM, CD (intérimaire)	1996-1997
Le général Joseph Gérard Maurice Baril, OC, CMM, MSM, CD	1997-2001
Le général Raymond Roland Joseph Henault, CMM, CSM, CD	2001-2005
Le général Rickey John Hillier, OC, CMM, ONL, CSM, CD	2005-2008
Le général Walter John Natynczyk, CMM, CSM, CD.....	2008-2012
Le général Thomas James Lawson, CMM, CD	2012-2015
Le général Jonathan Holbert Vance, CSM, CD	2015-2021
L'amiral Arthur Gerard McDonald, CMM, MSM, CD	2021
Le général Wayne Donald Eyre, CMM, CSM, CD.....	2021-



Le général Wayne Donald Eyre, CMM, CSM, CD, chef d'état-major de la Défense, portant sa chaîne de fonction en tant que Commandeur principal de l'Ordre du mérite militaire
Photo : MDN

Secrétaires généraux

Esmond Unwin Butler, CVO, OC	1972-1985†
Leopold Henri Amyot, CVO	1985-1990†
Judith Anne LaRocque, CVO	1990-2000†
Barabara Uteck, CVO	2000-2006
Sheila-Marie Cook, CVO	2006-2011†
Stephen Wallace, CVO	2011-2017
Assunta Di Lorenzo	2018-2021
Ian McCowan	2021-

Secrétaires du Comité consultatif et du Conseil consultatif*

Le lieutenant-colonel Norman Albert Buckingham, CD (retraité)	1972-1985†
Le capitaine Mervin Vincent Bezeau, CD (retraité)	1985-1996†
Le major Beverly R. Brown, CD (retraité)	1997
Le major Normand Desjardins, CD (retraité)	1998-2001
Le lieutenant-colonel Joseph Marc André Levesque, OMM, OOnt, CD (retraité)	2002-2013
Le lieutenant-colonel Carl Gauthier, MMM, CD	2013-

† Décédés

**Bien que le poste de secrétaire du Comité consultatif (Conseil consultatif depuis 2003) de l'Ordre du mérite militaire ne soit pas prévu dans sa Constitution, il s'agit, depuis 1972, du principal poste administratif qui permet de veiller à ce que le Conseil se réunisse et soit correctement informé.*

Les initiales honorifiques énumérées ici sont celles que détiennent les intéressés au moment de mettre sous presse et, pour les personnes décédées, celles qu'elles détenaient au moment de leur décès..

*Constitution
de l'Ordre du
mérite militaire,
2015*



Constitution

DÉFINITIONS

1. Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente constitution.

« **Commandeur** » Commandeur de l'Ordre. (*Commander*)

« **Conseil** » Le Conseil consultatif constitué par l'article 7. (*Council*)

« **Membre** » Membre de l'Ordre. (*Member*)

« **membre des Forces canadiennes** » Officier ou militaire du rang, au sens de la *Loi sur la défense nationale*. (*member of the Canadian Forces*)

« **Officier** » Officier de l'Ordre. (*Officer*)

« **Ordre** » L'Ordre du mérite militaire. (*Order*)

« **Secrétaire général** » Secrétaire général de l'Ordre. (*Secretary General*)

COMPOSITION

2. L'Ordre se compose de Sa Majesté la Reine, du gouverneur général du Canada, du chef d'état-major de la défense et des commandeurs, officiers et membres, des commandeurs, officiers et membres extraordinaires et des commandeurs, officiers et membres honoraires.

ADMINISTRATION

3. (1) Sa Majesté la Reine est Souveraine de l'Ordre.
- (2) Le gouverneur général du Canada est chancelier de l'Ordre et commandeur extraordinaire.
- (3) Le chef d'état-major de la défense est le commandeur principal de l'Ordre et commandeur.
- (4) Au terme de son mandat, le gouverneur général cesse d'agir en tant que chancelier de l'Ordre; il demeure toutefois commandeur extraordinaire.

- (5) La nomination à titre de commandeur de tout gouverneur général ou de tout ancien gouverneur général est réputée être une nomination à titre de commandeur extraordinaire.
 - (6) Au terme de son mandat, le chef d'état-major de la défense cesse d'agir en tant que commandeur principal de l'Ordre; il demeure toutefois commandeur.
4. Le chancelier est chargé de l'administration de l'Ordre.
5. Le secrétaire du gouverneur général est le secrétaire général de l'Ordre et, à ce titre:
- (a) il tient les registres de l'Ordre et du Conseil;
 - (b) il prend les dispositions nécessaires pour la remise des insignes;
 - (c) il remplit, à la demande du gouverneur général, toute autre fonction relative à l'Ordre.
6. (1) Le gouverneur général peut nommer tout fonctionnaire qu'il estime nécessaire pour l'administration de l'Ordre.
- (2) Une personne n'appartient pas à l'Ordre du seul fait qu'elle fait partie du Conseil ou est fonctionnaire de l'Ordre.

CONSEIL

7. Est constitué le Conseil consultatif de l'Ordre composé:
- (a) du chef d'état-major de la défense, qui en est le président;
 - (b) d'une personne nommée par le gouverneur général;
 - (c) de quatre autres personnes membres des Forces canadiennes nommées par le chef d'état-major de la défense.
8. Le Conseil:
- (a) examine les candidatures de personnes de mérite proposées en vertu du paragraphe 10(1), en vue de leur nomination au grade de commandeur d'officier ou de membre de l'Ordre;

- (a.1) examine les candidatures de personnes de mérite proposées en vertu du paragraphe 10(2.1), en vue de leur nomination au grade de commandeur, d'officier ou de membre extraordinaire de l'Ordre;
- (b) examine les candidatures de personnes de mérite proposées en vertu du paragraphe 10(3), en vue de leur nomination à un grade honorifique de l'Ordre;
- (c) dresse la liste des candidats qui, à son avis, sont les plus méritants dans chacune des divisions visées aux alinéas a), a.1) et b) et la présente au chef d'état-major de la défense;
- (d) fait au chef d'état-major de la défense des recommandations relativement à toute autre question dont ce dernier le saisit.

ADMISSIBILITÉ

- 9. (1) Seuls les membres des Forces canadiennes peuvent être nommés commandeurs, officiers ou membres de l'Ordre.
- (2) En sus du gouverneur général et de tout ancien gouverneur général, seul un membre de la famille royale peut être nommé commandeur, officier ou membre extraordinaire.
- (3) Seuls les membres d'une force étrangère présente au Canada, au sens de la *Loi sur les forces étrangères présentes au Canada*, peuvent être nommés commandeurs, officiers ou membres honoraires de l'Ordre, en reconnaissance de services rendus au Canada ou aux Forces canadiennes dans l'exercice de fonctions militaires.

MISE EN CANDIDATURE ET NOMINATION

- 10. (1) Tout membre des Forces canadiennes peut proposer au chef d'état-major de la défense la candidature d'un autre membre des Forces canadiennes en vue de sa nomination au grade de commandeur, d'officier ou de membre de l'Ordre.
- (2) Le chef d'état-major de la défense transmet au Conseil, pour examen, la liste des membres des Forces canadiennes dont la candidature a été proposée.
- (2.1) Le chef d'état-major de la défense peut proposer au Conseil, pour examen, la candidature d'un membre de la famille royale, en vue de sa nomination au grade de commandeur, d'officier ou de membre extraordinaire de l'Ordre.

- (3) Le chef d'état-major de la défense peut proposer au Conseil, pour examen, la candidature de membres d'une force étrangère présente au Canada, au sens de la *Loi sur les forces étrangères présentes au Canada*, en vue de leur nomination à un grade honorifique de l'Ordre.
- (4) Le Conseil remet au chef d'état-major de la défense la liste des candidats qu'il a dressée et ce dernier recommande ces candidats au gouverneur général.
- (5) Chaque année, le gouverneur général peut nommer au grade de commandeur, d'officier ou de membre un nombre de personnes admissibles ne dépassant pas un 0,1 % de l'effectif moyen des Forces canadiennes de l'année précédente.

COMMANDEURS

11. Les nominations au grade de commandeur, de commandeur extraordinaire et de commandeur honoraire sont faites en reconnaissance de services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités élevées.
12. Chaque année, le gouverneur général peut nommer au grade de commandeur un nombre de personnes admissibles ne dépassant pas 5 % du nombre total des personnes admissibles prévu au paragraphe 10(5) pour l'année.
13. Le gouverneur général ne peut nommer qu'un commandeur honoraire par année.

OFFICIERS

14. Les nominations au grade d'officier, d'officier extraordinaire et d'officier honoraire sont faites en reconnaissance de services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités.
15. Chaque année, le gouverneur général peut nommer au grade d'officier un nombre de personnes admissibles ne dépassant pas 20 % du nombre total de personnes admissibles prévu au paragraphe 10(5) pour l'année.
16. Le gouverneur général ne peut nommer qu'un officier honoraire par année.

MEMBRES

- 17.** Les nominations au grade de membre, de membre extraordinaire et de membre honoraire sont faites en reconnaissance de services exceptionnels ou d'un rendement exceptionnel dans l'exercice des fonctions.
- 18.** Chaque année, le gouverneur général peut nommer au grade de membre un nombre de personnes admissibles ne dépassant pas la différence entre les nombres suivants :
- (a)* le nombre total des personnes admissibles prévu au paragraphe 10(5) pour l'année;
 - (b)* le nombre total des personnes nommées au grade de commandeur et d'officier pour l'année.
- 19.** Le gouverneur général ne peut nommer qu'un membre honoraire par année.

NOMINATIONS ULTÉRIEURES

- 20. (1)** Le gouverneur général peut élever sur la recommandation du chef de l'état-major de la défense et avec le consentement de l'intéressé :
- (a)* tout membre, au grade d'officier ou de commandeur;
 - (b)* tout officier, au grade de commandeur.
- (2)** La personne élevée à un grade supérieur a le droit de porter l'insigne de ce grade et de faire suivre son nom des lettres y correspondant.
- (3)** Nul ne peut :
- (a)* faire l'objet de plus d'une nomination à un grade de l'Ordre à la fois;
 - (b)* faire suivre son nom des lettres correspondant à son ancien grade de l'Ordre ni en garder l'insigne.

NOMINATIONS

- 21. (1)** Les nominations à un grade de l'Ordre sont faites par un acte signé par le gouverneur général et revêtu du sceau de l'Ordre.

- (2) Toute nomination prend effet à la date de l'apposition du sceau, à moins qu'une autre date de prise d'effet ne soit précisée dans l'acte.

DÉSIGNATIONS, INSIGNES ET ARMOIRIES

22. (1) Les commandeurs, officiers et membres peuvent :

- (a) porter l'insigne que le gouverneur général prescrit par ordonnance;
- (b) solliciter du héraut d'armes du Canada la concession d'armoiries qui peuvent, dans le cas des commandeurs, inclure des supports;
- (c) faire figurer autour de l'écu de leurs armes l'anneau et la devise de l'Ordre et y suspendre le ruban et l'insigne de leur grade;
- (d) faire suivre leur nom des lettres correspondant à leur grade, à savoir :
 - i. « C.M.M. » pour les commandeurs,
 - ii. « O.M.M. » pour les officiers,
 - iii. « M.M.M. » pour les membres.

(1.1) Les commandeurs, officiers et membres extraordinaires peuvent :

- (a) porter l'insigne que le gouverneur général prescrit par ordonnance;
- (b) faire figurer autour de l'écu de leurs armes l'anneau et la devise de l'Ordre et y suspendre le ruban et l'insigne de leur grade;
- (c) faire suivre leur nom des lettres prévues à l'alinéa (1)d) qui correspondent à leur grade.

(2) Les commandeurs, officiers et membres honoraires peuvent :

- (a) porter l'insigne que le gouverneur général prescrit par ordonnance;
- (b) faire suivre leur nom des lettres prévues à l'alinéa (1)d) qui correspondent à leur grade.

23. Les insignes de l'Ordre se portent dans l'ordre prescrit et de la façon prévue dans les publications de la Chancellerie des distinctions honorifiques.

24. (1) Sauf disposition contraire des ordonnances, les insignes de l'Ordre demeurent la propriété de celui-ci.

- (2) S'il démissionne de l'Ordre ou si sa nomination fait l'objet d'une ordonnance de révocation, le commandeur, l'officier ou le membre, le commandeur, l'officier ou le membre extraordinaire ou le commandeur, l'officier ou le membre honoraire remet son insigne au secrétaire général.

FIN DE L'APPARTENANCE À L'ORDRE

25. (1) L'appartenance à l'Ordre prend fin dans les cas suivants :

- (a) l'intéressé décède;
 - (b) il présente par écrit au secrétaire général sa démission de l'Ordre, laquelle prend effet à la date où elle est acceptée par le gouverneur général;
 - (c) le gouverneur général prend une ordonnance révoquant sa nomination à l'Ordre.
- (2) Une ordonnance révoquant une nomination à l'Ordre prend effet à la date de l'apposition du sceau de l'Ordre.

ORDONNANCES

- 26. (1)** Le gouverneur général peut prendre des ordonnances concernant l'administration et les insignes de l'Ordre ainsi que la révocation de nominations.
- (2) Aucune ordonnance incompatible avec la présente constitution ne peut être prise.
- (3) Toute ordonnance entre en vigueur à la date de l'apposition du sceau de l'Ordre.

DEVISE

27. La devise de l'Ordre est : OFFICIUM ANTE COMMODUM.

SCEAU

28. Le sceau de l'Ordre figure à l'annexe et est confié à la garde du gouverneur général.

POUVOIRS

29. La présente constitution n'a pas pour effet de restreindre le droit du gouverneur général d'exercer tous les pouvoirs de Sa Majesté concernant l'Ordre.

*Glossaire
des initiales
honorifiques*



AC	Compagnon de l'Ordre de l'Australie
ADC	Aide de Camp de Sa Majesté
AFC	Croix de l'Aviation
AK	Chevalier/Dame de l'Ordre d'Australie
AOE	Ordre d'excellence de l'Alberta
BEM	Médaille de l'Empire britannique
CBE	Commandeur de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
CC	Compagnon de l'Ordre du Canada
CD	Décoration des Forces canadiennes
CH	Membre de l'Ordre des Compagnons d'Honneur
CM	Membre de l'Ordre du Canada
CMM	Commandeur de l'Ordre du mérite militaire
COM	Commandeur de l'Ordre du mérite des corps policiers
CP	Membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada
CQ	Chevalier de l'Ordre national du Québec
CR	Conseiller de la Reine
CSM	Croix du service méritoire
CV	Croix de la vaillance
CVO	Commandeur de l'Ordre royal de Victoria
DCM	Médaille de conduite distinguée
DFC	Croix du service distingué dans l'Aviation
DSC	Croix du service distingué
DSO	Compagnon de l'Ordre du service distingué
ÉC	Étoile du Courage
ED	Décoration d'efficacité
ÉVM	Étoile de la vaillance militaire

GBE	Chevalier/Dame Grand-Croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
GC	Croix de George
GCL	Grand Compagnon principal de l'Ordre de Logohu
GM	Médaille de George
GOQ	Grand Officier de l'Ordre National du Québec
KG	Chevalier Compagnon de l'Ordre très noble de la Jarretière
KT	Chevalier de l'Ordre très ancien et très noble du Chardon
LVO	Lieutenant de l'Ordre royal de Victoria
MB	Médaille de la Bravoure
MBE	Membre de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
MC	Croix militaire
MM	Médaille militaire
MMM	Membre de l'Ordre du mérite militaire
MOM	Membre de l'Ordre du mérite des corps policiers
MSM	Médaille du service méritoire
MVM	Médaille de la vaillance militaire
MVO	Membre de l'Ordre royal de Victoria
OC	Officier de l'Ordre du Canada
OM	Ordre du mérite ou Ordre du Manitoba
OMM	Officier de l'Ordre du mérite militaire
ON-B	Ordre du Nouveau-Brunswick
ONL	Ordre de Terre-Neuve-et-Labrador
ONZ	Membre de l'Ordre de la Nouvelle-Zélande
OOnt	Membre de l'Ordre de l'Ontario
QSO	Compagnon de l'Ordre du service de la Reine
VC	Croix de Victoria

*Renseignements
généraux*



ORIGINE DES PHOTOGRAPHIES

Sauf indication contraire, les images incluses dans le présent document appartiennent au ministère de la Défense nationale.

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERTINENTS

Manuel des politiques relatives aux distinctions des Forces canadiennes, 2019 [A-DH-300-000/AG-001].

Instructions sur la tenue des Forces canadiennes, A-DH-265-000/AG-001.

Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes, 2020 [A-DH-300-000/JD-010].

Disposition des ordres, décorations et médailles (affiche), révisée en décembre 2020 [A-DH-300-000/DA-003].

Canadian Orders, Decorations and Medals, 5^e édition, Médecin-commandant Francis John Blatherwick, CM, CD, The Unitrade Press, Toronto, 2003.

The Beginner's Guide to Canadian Honours, Christopher McCreery, Dundurn Press, Toronto, 2008.

The Canadian Honours System, 2^e édition, Christopher McCreery, Dundurn Press, Toronto, 2017.

The Medal Yearbook 2021, 26^e Édition, Token Publishing Limited, Londres, RU, 2020.

L'Ordre du mérite militaire, Christopher McCreery, MVO, 2012 [A-DH-300-000/JD-003].

L'Ordre du mérite militaire, Registre 1972-2017, DND-DDHR, 2017 [A-DH-300-000/JD-007].

Les décorations de la vaillance militaire, 1993-2018, DND-DDHR, 2018 [A-DH-300-000/JD-009].

La Croix du service méritoire, 1984-2014, MDN-DDHR, 2014 [A-DH-300-000/JD-004].

La Médaille du service méritoire, 1991-2016, MDN-DDHR, 2016 [A-AD-300-000/JD-006].

La Décoration des Forces canadiennes, Christopher McCreery, MVO, 2010 [A-DH-300-000/JD-002].

La Citation à l'ordre du jour, 1991-2016, MDN-DDHR, 2016 [A-AD-300/000/JD-005].

Distinctions de pays du Commonwealth et étrangers, 1967-2017, DND-DDHR, 2017 [A-AD-300-000/JD-008].

Distinctions honorifiques et reconnaissance pour les membres des Forces armées canadiennes, 2007-2021, MDN-DDHR, A-DH-300-000/AF-001 à 015, 2008-2022.

REMERCIEMENTS

Le présent document a été préparé par la Direction - Distinctions honorifiques et reconnaissance du ministère de la Défense nationale.

Auteur :

Le lieutenant-colonel Carl Gauthier, MMM, CD

Registre, révision et statistiques :

M^{me} Louise Côté, CD

M^{me} Chantal Renée Lavigne

Équipe de production (images, révision, passation des marchés et coordination générale) :

M. Patrick James Berrea, MSM, CD

M. Paul Mario Bizier, MMM, CD

Le caporal-chef Dever Villeneuve, CD

La Direction des distinctions honorifiques et de la reconnaissance souhaite remercier les bureaux et les personnes ci-dessous, qui ont fourni de l'aide, de l'information ou des images pour la production du présent document :

La Chancellerie des distinctions honorifiques, Bureau du secrétaire du gouverneur général, tout particulièrement Mme Galina Todorova de ce bureau qui a joué un rôle essentiel dans l'établissement du registre;

Les services d'archives du Bureau du secrétaire du gouverneur général;

Groupe de soutien des Forces canadiennes Ottawa-Gatineau; et

M. Christopher Paul McCreery, MVO.